Atlantic Canada Opportunities Agency

Agence de promotion économique du Canada atlantique

SUSTAINABLE DEVELOPMENT STRATEGY III 2004-2006

Raising The Bar

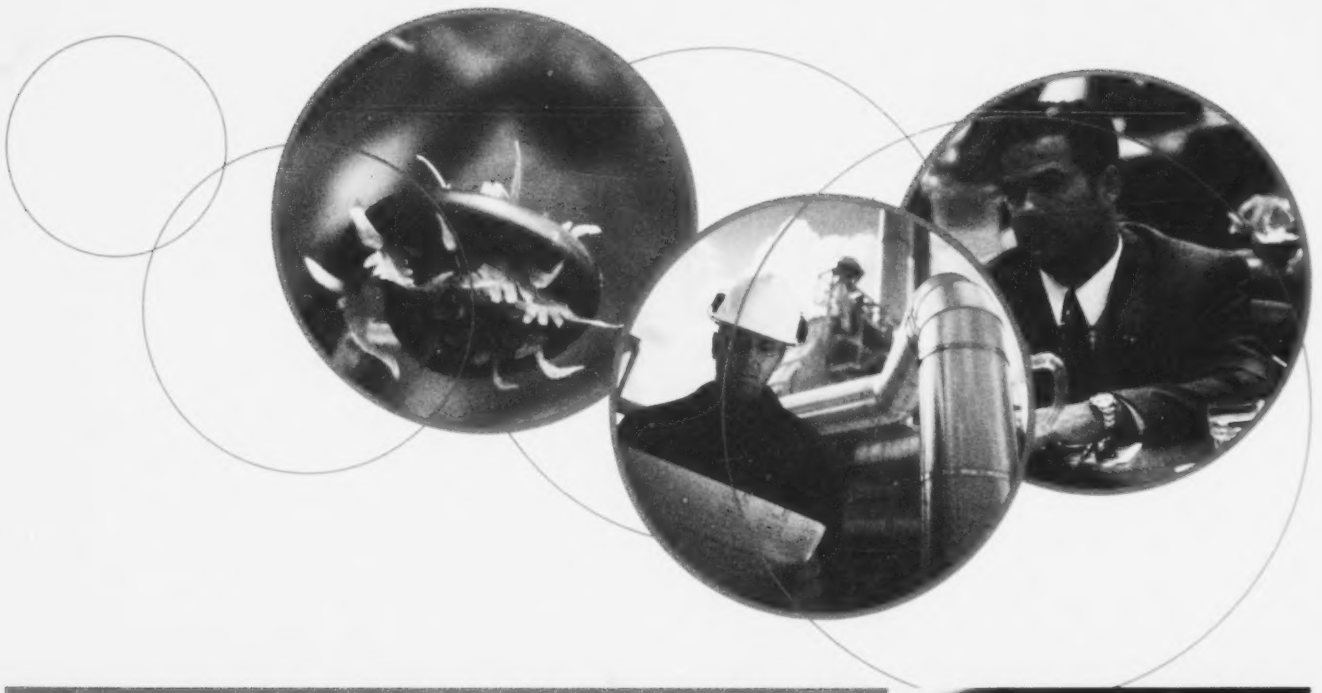

www.acoa-apeca.gc.ca

Canada

To obtain additional copies, contact:
Atlantic Canada Opportunities Agency
Tel: 1-800-561-7862

This document is also available on ACOA's Web site at:
www.acoa-apeca.gc.ca

The paper used for the cover and inside pages of this document is EcoLogo certified using 100% recycled paper including 100% post-consumer fibre. Vegetable-based inks were used in the printing process.

©Minister of Public Works and Government Services Canada 2004
Catalogue No.: C89-4/83-2004
ISBN: 0-662-67813-3

104-02830/

Table of Contents

		Page
Message from the Minister		iii
Part I.	Introduction	1
Part II.	Agency Profile	3
Part III.	Assessing the Second Sustainable Development Strategy	9
Part IV.	Consultations	13
Part V.	Issue Scan	15
Part VI.	Objectives, Targets, Actions and Performance Measures	19
Annex A.	ACOA Regional Profiles	27
Annex B.	Acronyms	33
Annex C.	Bibliography	35

Minister's Message

Sustainable development is a dynamic process that enables all people to realize their potential and to improve their quality of life in ways that simultaneously protect and enhance Earth's life-support systems. The Atlantic Canada Opportunities Agency's (ACOA) mandate is to work with the business community of Atlantic Canada to improve the economic health of the region, while ensuring that the approach enhances the environmental health and social integrity of the region.

ACOA recognizes the delicate balance between economic development and environmental quality, between technological innovation and community stability, and between investment in people and investment in infrastructure. Many opportunities are emerging for innovation in environmental technologies. ACOA supports research and development in this area as well as funding for projects that bring these products to the marketplace, both nationally and internationally. At the same time, ACOA, on behalf of the Government of Canada and the four Atlantic Provinces, is assisting communities to upgrade their infrastructure through the Infrastructure Canada Program.

ACOA expects to contribute funds to infrastructure projects over the next three years. Improvements to infrastructure not only improve the quality of life for residents, but attract and maintain businesses. The first priority is "green" municipal infrastructure – projects that improve the quality of our environment and contribute to national goals of clean air and water. Priority projects target water and wastewater systems, water management, solid waste management and recycling.

I am pleased to say that ACOA's Sustainable Development Strategy III commits the Agency to further incorporating sustainable development into its priorities, planning and internal operations.

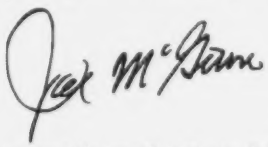

The Honourable Joseph McGuire, P.C., M.P.

Part I

Introduction

It has been six years since the Atlantic Canada Opportunities Agency (ACOA), with 27 other federal departments and agencies, submitted the first Sustainable Development Strategies (SDS) to Parliament. The Commissioner of the Environment and Sustainable Development (CESD), located in the Office of the Auditor General (OAG), has worked with these departments and agencies to ensure that progress is made toward meeting the sustainable development (SD) objectives and actions identified in these strategies and their updated versions. It has been a learning experience for all departments and agencies as the possibilities and implications of sustainable development become clearer and the direct links are made to core business lines and strategic priorities.

In designing SDS III, ACOA has again followed the overall direction set out in A Guide to Green Government (1995). The strategy builds upon comments and observations made by the CESD in his 1998 and 1999 annual reports and in Moving Up the Learning Curve (1999). SDS III also takes into consideration the 2002 Speech from the Throne and 2003 federal budget references to climate change and Canada's World Summit on Sustainable Development commitments.

ACOA also reviewed progress made against its SDS II targets, identified lessons learned from preparing and implementing SDS I and II, and discussed issues and challenges with Atlantic Canadians during a series of ACOA-led external consultations as well as internal consultations with key staff.

SDS III captures the many activities that support those Agency priorities that embody the social, economic and environmental elements of sustainable development, and further integrates sustainable development into its strategic priorities. It builds on the strengths of ACOA's SDS II by ensuring that targets are clear and measurable, yet with allowance to be qualitative where necessary. It also reflects the possible economic and environmental challenges as well as opportunities for the Atlantic region resulting from the ratification of the Kyoto Protocol. The targets chosen provide the basis for actions that are supported by ACOA senior management and link the priorities of Atlantic Canadians with those of ACOA, within the context of the goal of sustainable development.

Overall, the new strategy represents the Agency's commitment to advancing sustainable development in Atlantic Canada over the next three years. ACOA will continue its efforts to develop more competitive, resource-efficient and sustainable businesses in the Atlantic region through policies and programs that inform and fund private sector businesses. It will also promote sustainable communities and manage its internal operations eco-efficiently.

Sustainable development is development that meets the needs of the present without compromising the ability of future generations to meet their own needs.

Brundtland Commission, 1987

Part II

Agency Profile

Who We Are

The Atlantic Canada Opportunities Agency (ACOA) is a Government of Canada agency whose mission is to work in partnership with the people of Atlantic Canada to improve the economy of our communities through the successful development of businesses and employment opportunities.

Created in 1987 by the *ACOA Act*, the Agency offers a broad range of programs and services designed to create economic growth and business opportunities in Atlantic Canada. The Agency ensures that a wide variety of business development tools and resources are available to Atlantic entrepreneurs throughout all stages of the business lifecycle, from the time they are thinking about setting up a new business until the time they plan for growth and expansion.

Our Legislative Mandate

ACOA has a broad mandate for economic development in Atlantic Canada to increase the number of jobs and the earned income of Atlantic Canadians. New employment is the direct result of business growth, particularly among small and medium-sized enterprises (SMEs).

While ACOA has changed since its inception in June 1987, its mandate has remained constant. Modifications have been made to its financial support programs for SMEs, but, essentially, its vision for Atlantic Canada in terms of increased self-sufficiency and increased earned incomes is still at the heart of Agency operations. Consistency in ACOA's mandate has allowed the Agency to enjoy a measure of stability in its programming, while permitting Agency staff to remain focussed on the tasks at hand.

Our Structure

ACOA's mandate and organizational structure were determined following consultations with Atlantic Canadians across the region. For the first time, a federal organization charged with regional economic development in Atlantic Canada is actually headquartered in the region, in Moncton, New Brunswick, with regional and field offices in cities and towns across the four Atlantic provinces. In Cape Breton, ACOA's programs are delivered by Enterprise Cape Breton Corporation (ECBC).

ACOA's Head Office comprises the President's Office, Policy and Programs, Finance and Corporate Services, Legal Services, and Human Resources. Each Atlantic provincial capital (St. John's, Halifax, Charlottetown and Fredericton) has a regional Vice-President responsible for the delivery of ACOA programs. Through its Ottawa office, which reports to the Vice-President responsible for Policy and Programs, ACOA advocates on behalf of Atlantic Canadians in the development of national policies and programs, and assists the region's entrepreneurs in the procurement of federal government contracts. ACOA legislation provides for an ACOA Advisory Board with the President as Chair and Board members representing all areas of Atlantic Canada.

The President of ACOA is also Chief Executive Officer (CEO) and Chairman of the Board of Directors of ECBC. ECBC is a Crown corporation established by legislation to promote and assist the financing and development of industry on Cape Breton Island in order to provide employment outside the coal-producing industry and to broaden the base of the economy of Cape Breton Island. The Vice-President of ECBC is responsible for delivering most of ACOA's programs in Cape Breton.

While ECBC and ACOA have a close working relationship, and many ACOA programs are delivered in Cape Breton through the Corporation, ECBC is a separate entity and reports separately to Parliament through the Minister responsible for ACOA.

In total, ACOA has 635 full-time equivalent positions in its work force (2003–2004). The Agency occupies space in 36 locations: the Head Office in Moncton, the four provincial capitals, Ottawa and 30 smaller centres within the Atlantic region. Its fleet consists of 19 vehicles, of which three are alternative fuel vehicles. It is a significant consumer of paper used to keep records, publish reports and circulate information. All offices are linked by an electronic mail system and have access to ACOA intranet and the Internet. Please refer to Annex A for an overview of ACOA's regional profiles.

What We Do

ACOA approaches its work in a strategic manner, focussing on creating economic growth through: innovation; research and development; business expansion; entrepreneurship and business skills development; trade and investment promotion; community economic development; and building the region's infrastructure. At ACOA, we believe that a healthy environment is essential to the development of a strong, growing and sustainable economy. We are, therefore, committed to protecting the environment of this region by promoting sustainable businesses and communities in Atlantic Canada that use natural resources to achieve social and economic goals without harming the environment upon which we and future generations depend. We also strive to set an example through the environmental management of ACOA's own operations.

The *Canadian Environmental Assessment Act* (CEAA) requires that all ACOA projects undergo environmental screening or assessment prior to approval. The assessment process is designed to identify and minimize potential negative environmental impacts.

The Agency works toward its objectives through six strategic priority areas. The reason and the focus for each strategic priority are presented below.

Policy, Advocacy and Co-ordination

The Reason:

Relevant and effective government action in the region requires the best and most current research and information on the specific economic challenges and opportunities facing the economy of the Atlantic region. ACOA has a legislated mandate to advocate for Atlantic Canada's interests, priorities and concerns in federal government policy making, program design and direct investments.

The Focus:

ACOA carries out a policy and research agenda that is based on comprehensive regional experience, information from economic development stakeholders and partners, and a growing body of research and consultation. The approach focusses on emerging regional, provincial and local economic issues; structural conditions within the Atlantic region; sector-specific considerations; key federal policies and ACOA's own priorities and program initiatives.

Innovation and Technology

The Reason:

Innovative companies are vibrant companies. They create jobs and new opportunities for businesses faster and more successfully than do their less innovative counterparts. Building an environment where more companies can fully participate in, and contribute to, the global, knowledge-based economy is key to Atlantic Canada's long-term competitiveness.

The Focus:

Specifically, the Agency focusses on: improving the region's capacity to carry out leading-edge research and development; facilitating the commercialization of new technologies; helping companies adopt the latest technologies and upgrade their technology skills; and encouraging partnerships and alliances among private sector firms, universities and research institutions.

Trade, Tourism and Investment

The Reason:

Trade fuels economic growth, building business opportunities and generating jobs. Every $1 million in increased export value results in 11 new jobs for Atlantic Canadians. At the same time, increased foreign direct investment accelerates the development of new commercial opportunities and industrial infrastructure necessary to create a critical mass of business expansion. Capitalizing on the region's tourism potential both promotes Atlantic Canada abroad in important markets, and provides significant employment and business opportunities at home.

The Focus:

ACOA works with its partners to increase export activity in Atlantic Canada by focussing on export awareness and training, market information and intelligence, financial assistance for export development, and international business development. ACOA's investment strategy is working toward positioning Atlantic Canada as a location of choice for foreign direct investment. Investment activities include research, promotion, intelligence gathering and dissemination, and investment partnerships. The Agency's tourism strategy involves working in partnership with the Atlantic provincial governments and several important industry stakeholders to develop high-quality tourism products and to promote the region as a world-class tourism destination.

Entrepreneurship and Business Skills Development

The Reason:

Investing in the development of existing and potential entrepreneurs is fundamental to ensuring that business start-ups and expansions continue to generate new wealth and employment. Enhancing business management skills in small and medium-sized enterprises increases business survival, growth and productivity rates.

The Focus:

ACOA works to create an environment in which entrepreneurship is widely perceived as a career option, and life-long learning is considered an essential component of the region's business culture. The Agency's strategy focusses on providing more entrepreneurial opportunities and services for young people and women and helping small business owners and their employees acquire the latest in business and technology skills.

Community Economic Development

The Reason:

The long-term economic health of Atlantic communities is essential to the long-term health of the regional economy in general. If strong regions make for a strong nation, then strong communities make for a strong region.

The Focus:

ACOA's mission with respect to community economic development is to help communities plan and implement their own individual visions for long-term, self-sustaining economic activity. The Agency works with its regional and local partners to: support counselling and financial services for entrepreneurs; improve the availability of business capital in rural areas; create sustainable jobs; strengthen the strategic planning process; and empower each community to successfully direct its own future.

Access to Capital and Information

The Reason:

Small and medium-sized enterprises are the engines of growth in the Atlantic economy, generating nearly 60% of all new jobs. Therefore, support for their start-up, expansion, and modernization is crucial to the overall health of the Atlantic regional economy.

The Focus:

ACOA helps address the most critical financing needs of small and medium-sized enterprises by making available interest-free loans for business start-ups, expansions and modernizations as well as for investment in new technology, software, prototype development, staff training, export development, and quality improvement measures. These investment areas, which are fundamental to a business's continued competitiveness, often do not meet either the risk requirements (i.e. security) of commercial lenders or the size requirements of venture capitalists. ACOA helps fill the gap. The Agency also helps to bridge the flow of business information to Atlantic entrepreneurs by providing a client-centred business information network through the Atlantic Canada Business Service Centres and other support organizations.

Our Programs and Services

Business Development Program

The Business Development Program (BDP) provides financial assistance to entrepreneurs to help them start, expand or modernize their businesses. Loans are interest-free and unsecured, and are provided especially for those projects considered to be critical to competitiveness, but which are often considered to be too risky for conventional lenders.

Atlantic Investment Partnership

In June 2000, the Government of Canada introduced the Atlantic Investment Partnership (AIP) to help the Atlantic region benefit more directly from, and overcome the challenges associated with, the knowledge-based economy. The AIP's priorities of innovation, community economic development, entrepreneurship and business skills development, and trade build on the success of ACOA's existing programs. This initiative includes four components administered by ACOA.

- The *Atlantic Innovation Fund (AIF)* is designed to strengthen the economy by accelerating the development of knowledge-based industries. The fund finances research and development and related initiatives in the areas of natural and applied sciences or their commercialization.

- The *Strategic Community Investment Fund* helps communities throughout Atlantic Canada create opportunities for economic development in order to stimulate investment and job creation. The fund assists in creating an environment in Atlantic communities that encourages and enhances the development of strategic sectors, the adjustment to a knowledge-based economy, the adoption of new technologies and innovative practices, and the capacity to compete in the global economy.

- The *Atlantic Trade and Investment Partnership* helps small and medium-sized businesses access the skills and opportunities they need to export their products and services through key initiatives such as: Team Canada Atlantic missions; the development of sector export strategies; trade education and skills development activities; and export internships for university and college graduates of international trade programs. The Atlantic Investment Strategy attracts foreign direct investment in Atlantic Canada through investment research, promotional activities and partnerships.

- The *Entrepreneurship and Business Skills Development Partnership* seeks to ensure that entrepreneurs are equipped with the best available technological, innovation and business management skills through a series of strategic investments with partners and stakeholders throughout the region. The Partnership includes three key elements: the Innovation Skills Development Initiative, the Women in Business Initiative and the Young Entrepreneur Development Initiative.

Canada Business Service Centres

The Canada Business Service Centres (CBSCs) provide business people in every part of Canada with access to accurate, timely and relevant business information and referrals. The CBSCs reduce the complexity of dealing with various levels of government by serving as a central resource for Canadian business information. ACOA manages the CBSCs in Nova Scotia, New Brunswick, Prince Edward Island and Newfoundland and Labrador.

Community Business Development Corporations

Community Business Development Corporations are autonomous, not-for-profit corporations serving rural Atlantic Canada. They provide financing to help create, expand, modernize and stabilize small businesses. They also help entrepreneurs find the information, advice and capital they need to succeed.

Infrastructure Canada Program

The Infrastructure Canada Program is enhancing municipal infrastructure in communities across the country and improving Canada's quality of life through investments that protect the environment and support long-term economic growth. In Atlantic Canada, the Infrastructure Canada agreements are managed by ACOA, on behalf of the Government of Canada and the four provincial governments.

Pan-Atlantic Economic Development Agreements

These agreements are comprehensive, multi-sectoral initiatives designed to strengthen and support economically significant activities, such as trade and tourism. Current pan-Atlantic agreements include the Canada/Atlantic Provinces COOPERATION Agreement on International Business Development and the Atlantic Canada Tourism Partnership.

Adjustment Programs

ACOA administers several adjustment programs in Atlantic Canada on behalf of the Government of Canada. These programs provide assistance to communities to help them develop alternate forms of employment where traditional industries have suffered a downturn. A recent example of an adjustment program is the Short-Term Adjustment Initiative.

Other Activities

ACOA is also involved in partnerships with other federal departments to help develop and deliver federal programs and investments in the Atlantic region. An example is ACOA's partnership with the Department of Canadian Heritage in the Atlantic Canada Cultural and Economic Partnership, a fund designed to stimulate economic development through strategic cultural activities in the region. ACOA is actively involved in initiatives to promote Aboriginal business development in Atlantic Canada and is also involved in the Government of Canada's Canadian Rural Partnership.

Measuring the Impact

Each year, the Agency outlines its key objectives for each strategic priority in its Report on Plans and Priorities and presents its accomplishments in the annual Performance Report.

Some important performance results include:

- ACOA-assisted firms have consistently outperformed Atlantic firms generally, both in job creation and earned income growth.
- The five-year survival rate of ACOA-assisted business start-ups is two-and-one-half times better than that of all new businesses in the Atlantic region.
- ACOA program spending generates, on average, $1.25 in tax revenues for every dollar invested in business start-ups and expansions.
- The unemployment rate in Atlantic Canada is 2.8 % lower as a result of ACOA programming.

Part III

Assessing the Second Sustainable Development Strategy

As part of updating sustainable development strategies, the CESD requires that departments and agencies assess their previous strategies to determine what has been achieved, what has changed, and what needs to be done differently in the updated SDS. This assessment serves two purposes: to guide the preparation of the new strategy and to inform those consulted in the previous SDS as to the progress made.

Although not shown as part of ACOA's formal commitments under the second strategy, it is important to mention that the Agency has provided considerable support to sustainable development in Atlantic Canada through program funding. For instance, ACOA contributed about $7 million on total project costs of $22 million since April 2001, under its Business Development Program, in support of projects related to the environment sector. Under Round II of the AIF, the Agency has approved contributions amounting to $9.7 million toward total project costs of $26.1 million to projects in this sector. In total, ACOA has approved contributions amounting to $39.6 million under the AIF toward project costs of $82.4 million, directly or indirectly, for projects in the environmental sector or with an environmental element. Under the International Business Development Agreement, the Agency has contributed, directly or indirectly, to helping Atlantic Canadian companies in the environmental sector explore and succeed in international markets. Since 2000, community leaders in Bouctouche, New Brunswick, have been leading the "Lessons Learned" program, in partnership with Tourism Atlantic-ACOA, to share with other communities in Atlantic Canada their experience of using the concept of eco-tourism to guide regional development.

Progress on ACOA's SDS II Targets

The following table summarizes the status of the commitments contained in SDS II.

Goal 1 – Promoting sustainable communities and businesses in Atlantic Canada

SDS II Targets	Performance Measures	Status
1.1.1 100% of new program applicants receive information on eco-efficiency beginning December 2001.	• Number and percentage of new program applicants who have been provided information on eco-efficiency.	Achieved as of December 2002 and ongoing.
1.1.2 Two of ACOA's clients undertake pilot eco-efficiency reviews by December 2001.	• Evidence that two of ACOA's clients have conducted an eco-efficiency review.	Achieved.
1.1.3 100% of new clients have access to an eco-efficiency self-assessment tool, beginning December 2001.	• Number of clients who have accessed the eco-efficiency self-assessment tool.	Achieved and ongoing.
1.1.4 ACOA's policy statement on SD is included on 100% of ACOA's appropriate outreach documents, as documents are printed.	• Number and percentage of outreach documents that include ACOA policy statement on SD.	Achieved and ongoing.

Part III

Goal 1 – Promoting sustainable communities and businesses in Atlantic Canada

SDS II Targets	Performance Measures	Status
1.1.5 100% of Community Business Development Corporations (CBDCs) and Regional Development Authorities, are aware of ACOA's SDS goals and objectives by December 2001.	• Number of times that ACOA's SDS is placed on the agendas for quarterly meetings of all CBDCs.	• Partially achieved. • Presentation to CBDC annual meeting. • Correspondence to CBDCs and Regional Development Authorities.
1.1.6 Develop and implement an awareness activity to aid Atlantic youth (15-29) to link SD to entrepreneurship.	• Number and percentage of Atlantic Canadian youth (ages 15 to 29) who have been exposed to the SD awareness activity.	Achieved.
1.2.1 ACOA will prepare a strategy for the development of the environmental industries sector by March 2002.	• Strategy developed.	A formal strategy was deferred in favour a series of strategic initiatives undertaken by the Agency and environmental sector stakeholders and reflected in the ACOA plans and priorities.
1.2.2 100% of ACOA's new environmental projects are inventoried, beginning January 2001.	• Inventory created.	Achieved and ongoing.
1.3.1 Increase the number of alliances ACOA has with partners with common SD objectives beginning immediately.	• Number of new alliances formed. • Number of environmental interdepartmental and intergovernmental committees in which ACOA participates.	Ongoing.

Goal 2 – Setting an example in the environmental management of ACOA's operations

SDS II Targets	Performance Measures	Status
2.1.1 90% of employees and contracted resources are aware of SD and of ACOA's role in the goal of SD by December 2002.	• Number and percentage of employees and contracted resources who have received general awareness training/information. • Number and percentage of employees and contracted resources who are aware of SD and of ACOA's role in the goal of SD.	Achieved. Information sessions provided. Further information provided via e-mail and available on intranet.
2.1.2 100% of ACOA employees and contracted resources are made aware of how they can contribute to SD at ACOA by December 2002.	• Number and percentage of employees and contracted resources who know how they can contribute to SD at ACOA.	Partially achieved. Ongoing.
2.1.3 100% of program officers/managers understand the *Canada Environmental Assessment Act* (CEAA) requirements, by December 2002 (75% by December 2001).	• Percentage of program officers/managers who have received CEAA training. • Percentage of program officers who understand basic CEAA requirements.	Achieved and ongoing.
2.1.4 Executive Committee is briefed at least annually on the status of ACOA's SDS implementation.	• Confirmation of briefings provided to Executive Committee members on ACOA's SDS.	Achieved and ongoing.

Goal 2 - Setting an example in the environmental management of ACOA's operations

SDS II Targets	Performance Measures	Status
2.1.5 100% of program officers/managers can provide clients with information on eco-efficiency by December 2001.	• Percentage of program officers/managers who can provide information to clients on eco-efficiency.	Partially achieved. One training session took place and information has been made available on intranet.
2.2.1 Reduce per capita paper consumption, by 5% by January 2002, from 1998 levels and maintain that level or better for the remainder of the SDS period (i.e. until December 2001).	• Percentage per capita reduction in paper consumption.	Due to increased program requirements and activities, paper reduction was unachieved. Introduced double-sided printing/ photocopying. Paper is also recycled.
2.2.2 The five regional offices meet acceptable air quality standards by December 2003.	• Confirmation that tests have been conducted. • Results of air quality study.	Partially achieved. Air quality has been tested for various constituents at all regions.
2.2.3 50% of all plain paper purchased will have at least 50% post-consumer recycled content by December 2003.	• Percentage of plain paper purchased that contains 50% post-consumer recycled content.	100% of all plain paper has 30% post-consumer recycled content, as per the industry standard.
2.2.4 100% of ACOA's forms and envelopes that are purchased are printed on at least 50% post-consumer recycled paper by 2003.	• Percentage of ACOA's forms and envelopes that are printed on 50% post-consumer recycled content.	Achieved. 100% of ACOA's forms and envelopes purchased were printed on at least 55% post-consumer recycled paper.
2.2.5 100% of ACOA's outreach documents are available on the Internet by December 2001.	• Percentage of ACOA's outreach documents that are on the Internet.	Achieved and ongoing.

Part IV

Consultations

As stated in A Guide to Green Government, sustainable development is a shared responsibility requiring the involvement of federal and provincial governments, Aboriginal peoples, and departmental stakeholders. A critical element to preparing a sustainable development strategy (SDS) is capturing information from stakeholders who have an interest in seeing the federal government undertake steps toward sustainable development.

External Consultations

ACOA, in co-operation with several other federal departments, consulted with external stakeholders across Atlantic Canada. Through this collaborative effort – the first of its kind concerning sustainable development at the federal level – ACOA led an initiative including four other federal departments, in a series of co-ordinated consultations with Atlantic Canadians. The other departments were Environment Canada (EC), Industry Canada (IC), Natural Resources Canada (NRCan), and Public Works and Government Services Canada (PWGSC). The involvement of other federal departments in these consultations was intended to assure a degree of collaboration and communication in addressing issues and objectives that are often pertinent to more than one department.

The consultations, held in each of the four Atlantic provinces during the first week of May 2003, were attended by a total of 109 stakeholders from industry, academia and non-government organizations. The themes, "Building Sustainable Communities" and "Promoting Innovative Economies," were chosen as the areas of focus for the consultations. The views of the participants were captured through discussions revolving around these themes, and identified what issues and challenges face Atlantic Canadians with respect to sustainable development. Participants identified 11 priorities within the context of both themes, and this information helped shape the commitments contained in this SDS. These priorities were:

1. Provide a Definition of Sustainable Communities
2. Education
3. Recruitment and Retention of a Skilled Labour Force
4. Infrastructural Improvement
5. Promote Research and Development
6. Community Empowerment
7. Improve Perception of Atlantic Canada
8. Promote Opportunities for Interaction Among Governments and Creation of Partnerships
9. Provide Incentives for "Sustainable Choices"
10. Enhance Long-Term Thinking in Economic Management
11. Make Use of Best Practices

While it was evident that many of the observations and comments obtained during the external consultations are relevant to ACOA's mandate, policy or program activities as a whole, ACOA alone could not address them all. Instead, it was important to capture those aspects of the 11 priorities that fit into ACOA's mandate and include all three dimensions of sustainable development – economic, social and environmental. Nonetheless, all comments, including those that did not result in modification to the SDS update, were forwarded to appropriate staff at ACOA for future consideration.

Part IV

Internal Consultations

The next step in preparing SDS III involved consulting with ACOA's staff on how the Agency could address those sustainable development issues that fit within its mandate, taking into consideration the priorities and related concerns raised by stakeholders during the external consultations. To assist staff in this exercise, ACOA prepared a guidance document outlining the requirements for SDS III and providing the comments from the external consultations. Input from the regions and strategic sectors focussed on specific objectives, targets, actions and performance measures. These appear in Part VI of this SDS.

Part V

Issue Scan

Sustainable development is often both influenced and characterized by complex social, economic and environmental pressures. The often close interactions and interdependencies among these pressures must be taken into account when making decisions that will impact the welfare of Atlantic Canadians and their current and future environment. ACOA, therefore, has a role to play through this SDS in planning and delivering actions that support these decisions, and the activities that follow.

Social Pressures

With limited economic options, many areas of Atlantic Canada face social challenges in enabling communities to simultaneously enhance or maintain the well-being of their people, with due regard for ecosystem, health and employment objectives. Confronting these challenges must occur in ways that do not place unbearable environmental, economic or social burdens on this and future generations. Atlantic Canada's communities, therefore, require innovative thinking to develop the approaches, partnerships and tools that can effectively address their social issues, while respecting the need to assure clean air and water, energy, employment opportunities, adequate health care, affordable transportation and housing.

Economic Pressures

In 2002, the Government of Canada released an Innovative Strategy for Canada. The strategy emphasizes the importance of addressing the challenges of capitalizing on the knowledge base, increasing the supply of qualified people, and building the capacity to encourage entrepreneurship. These challenges are directly relevant to meeting the economic aspirations of Atlantic Canadians and, therefore, must be confronted if meaningful progress toward sustainable development is to be made in the region.

Promoting economic growth in Atlantic Canada must be undertaken in the context of often shifting external factors, including:

- the effects and pressures of an increasingly complex global economy;
- the out-migration of skilled labour and difficulty in attracting highly qualified people;
- the rising value of the dollar, which negatively affects export; and
- pressures associated with the implementation of the Kyoto Protocol.

Environmental Pressures

Atlantic Canada faces a number of environmental issues (in the biophysical sense) that pose both a threat to the region and an opportunity in addressing the goal of sustainable development. The effectiveness with which these issues are managed is directly linked to the present and long-term social and economic well-being of the region. These issues include pressing concerns, such as: water pollution (e.g. untreated sewage, groundwater contamination); resource depletion (e.g. fisheries stocks, timber limitations); and land degradation (e.g. soil erosion, toxic spills) Indeed, the threat posed by these environmental issues challenges the future viability of some communities. It is incumbent on ACOA, therefore, to recognize its role in helping mitigate this threat and to acknowledge, in this SDS, the direct linkages between socio-economic welfare and a healthy environment. The means by which ACOA addresses these issues (outlined in Part VI) is:

- through its strategic priorities and their attendant influences upon clients and stakeholders; and
- through the management of its internal operations.

ACOA is also concerned with climate change and its impacts on the Atlantic region and Canada overall. Canada accounts for 2-3% of global greenhouse gas (GHG) emissions and it is estimated that climate change will have a significant impact on Canada's fisheries, forestry and agricultural sectors and that rising temperatures will lead to lower water levels in lakes and reservoirs and to drought and severe weather changes. On December 17, 2002, the Government of Canada announced its ratification of the Kyoto Protocol to the United Nations Framework Convention on Climate Change. This ratification commits Canada to reducing GHG emissions to 6% less than 1990 levels by 2012.

Internationally, there is a need for adaptation expertise to complement efforts already underway to mitigate climate change through GHG emissions reduction. The demand for adaptation expertise is considerable within the field of international development, and export development opportunities are fast emerging.

ACOA is a contributing member of the private-sector-driven partnership on climate change, launched in Halifax, Nova Scotia, in November 2001. ClimAdapt, comprising seven private sector environmental firms, non-governmental associations, and three levels of government, was established to pioneer the incorporation of a climate change adaptation management framework into government environmental impact assessments and municipal risk management processes, in Canada and internationally. The project supports Nova Scotia's Energy Strategy and efforts by the Eastern Canadian Premiers and New England Governors Group related to climate change. ClimAdapt offers inter-disciplinary expertise in coastal monitoring, environmental assessments, geomatics, and solid waste and wastewater management, and so on.

ACOA Policies and Programs

Since its inception, ACOA has invested in thousands of small and medium-sized enterprises (SMEs) and organizations across the Atlantic region. One of ACOA's most effective programs for contributing to projects associated with climate change mitigation and the environment sector is the Atlantic Innovation Fund (AIF). As stated earlier, under Round II of the AIF, the Agency has approved contributions amounting to $9.7 million toward total project costs of $26.1 million to projects in this sector. In total, ACOA has approved contributions amounting to $39.6 million under the AIF toward project costs of $82.4 million, directly or indirectly, to projects in the environmental sector or with an environmental element.

At the same time, ACOA has provided information, counselling and advice to existing and potential entrepreneurs. The businesses ACOA supports may exploit or help conserve natural resources, produce or reduce pollution, alter landscapes, or change the distribution or size of plant and animal populations, while concurrently offering particular groups of people employment and investment returns. Through its extensive network of partners in the public and private sector, ACOA is well equipped to foster behavioural change and create awareness among SMEs in rural and urban areas in support of the Agency's sustainable development goals and objectives. ACOA has a regional advocacy role attributed directly in legislation and the Agency works closely with other federal and provincial departments and central agencies to ensure that economic policies and programs reflect the needs and priorities of Atlantic Canadians. Thus, there is the potential to expand ACOA's influence on sustainable development efforts in Atlantic Canada through the provision of information and/or targeted funding initiatives. As well, ACOA is present at many of the key venues where its influence may help in the choice of actions to support its sustainable development commitments.

Internal Operations

Compared to the extent to which ACOA can influence sustainable development in Atlantic SMEs, ACOA's internal operations have a relatively minor effect on the environment. For example, and as noted in Part II, ACOA has a fleet of only 19 vehicles, three of which are alternative fuel vehicles, and 635 full-time equivalent positions. The main impact that ACOA operations have on the environment is in the amount of paper consumed. ACOA can, however, help influence its applicants and clients, as well as the region's business community, to adopt practices supportive of sustainable development by setting an example through the adoption of environmentally sound practices in the conduct of its own operations. To this end, ACOA will continue to support the greening of its offices through recycling, reduction of waste and energy saving initiatives. For example, ACOA has created a policy that will reduce the power consumption of the computers used by its employees. All computers will be set to take advantage of the energy saving features. This measure is expected to significantly reduce the power consumption of the computers when left on idle mode. ACOA also takes every opportunity to work closely with PWGSC to incorporate the use of recycled-content material and resources in renovation. Finally, ACOA will continue to sensitize its employees about the Agency's efforts – and their part therein – to meet the sustainable development commitments contained in this SDS.

Part VI

Objectives, Targets, Actions, and Performance Measures

The priorities, objectives, targets, actions and performance measures in SDS III set the general direction for what ACOA wants to achieve in the context of this three-year strategy. The linkage is clear: in working to confront and address the social, economic and environmental issues through its strategic priorities, the Agency is making a meaningful contribution to sustainable development in the Atlantic region. The following section presents the priorities and associated objectives, targets, actions and performance measures that will enable ACOA to make this contribution over the coming years.

ACOA SDS III – 2004-2006 Summary of Objectives, Actions, Targets and Performance Measures

Priority 1 . Support to Businesses

Objectives	Targets	Actions	Performance Measures
1.1 To work with the academic and private sector on research and development (R&D) in the environmental industries sector, new technologies, innovation, etc., that have good commercialization potential. Strategic Priorities: Innovation.	1.1.1 ACOA will provide support to a minimum of 10 R&D/innovation/new technology projects in the environmental industry, to be implemented over the next three years.	• Promote projects to universities, colleges, institutes, associations and the private sector. • Work with academic and private sector to target strategic growth sectors such as ocean industries, biotechnology and aquaculture, etc. • Over the next three years, ACOA will support environmental R&D initiatives (e.g. develop marine bioactive compounds and extraction processes from fisheries and aquaculture by-products; foster the development of an emerging bio-business sector).	• Number of projects funded.
1.2 To support the activities of the environmental industries associations. Strategic Priorities: Access to Capital & Information; Policy, Advocacy & Co-ordination.	1.2.1 Fund at least 20 projects or initiatives that support environmental industries through their associations.	• Work with environmental industries associations to develop initiatives that are compatible with ACOA's strategic priorities.	• Number of projects funded.
1.3 To contribute to the Government of Canada's overall climate change plan of reducing GHG emissions in Canada. Strategic Priorities: Access to Capital & Information; Policy, Advocacy & Co-ordination.	1.3.1 Over the next three years, work with other federal departments to target climate change initiatives, that also contribute to the economic development of the region; the parties will meet at least three times per year.	• Work with Industry Portfolio members and other government departments to raise their awareness of the climate change capabilities and expertise of Atlantic Canadian stakeholders. • Develop a plan to target economic development projects that have a climate change aspect to them.	• Number of meetings held. • Plan developed.

Part VI

Priority 1: Support to Businesses

Objectives	Targets	Actions	Performance Measures
1.4 To support tourism businesses and associations throughout the Atlantic Region to strengthen best practices with respect to the environment. Strategic Priorities: Trade, Tourism & Investment.	1.4.1 Fund three tourism projects that support healthy environments.	• Work with Tourism Industry Associations to identify areas for joint collaboration. • Work with Tourism clients to promote eco-tourism or environmental/SD related product.	• Number of projects funded.
1.5 Undertake strategic investment in sustainable tourism communities through sustainable tourism development training. Strategic Priorities: Trade, Tourism & Investment.	1.5.1 A minimum of nine communities to attend the training workshop in Bouctouche entitled "What Makes a Sustainable Tourism Community."	• Initiate communities to SD through: introduction to the concepts of SD; identification of local potential; development of a vision and objectives for planning sustainable tourism community development; making the transition from planning to implementation.	• Number of communities that have completed the training workshop.
	1.5.2 Fifteen current and previous workshop attendee communities to receive follow-up consultancy aftercare.	• Develop follow-up requirements. • Hire consultant for follow-up work.	• Number of communities that have received follow-up consultancy aftercare.
	1.5.3 Fifteen current and previous workshop attendee communities to subscribe to restricted access Web site for monthly discussion forums.	• Have Web site developed. • Establish criteria for participation and discussion topics.	• Web site developed. • Number of communities that subscribed and participated in forums.
	1.5.4 Twenty-seven community leaders to take an on-line training session on advanced sustainable tourism topics.	• Develop criteria for participation in training sessions. • Create on-line curriculum.	• Criteria and curriculum developed. • On-line training participation rate.
	1.5.5 Under BDP, fund Université de Moncton to have two students (one full-time, plus the co-ordinator) to complete course work for their Master of Environmental Studies degrees with their Master's theses on sustainable tourism development (by the end of the project). *(continued)*	• Work with university to select students for program and program co-ordinators.	• Master's course work completed. • Case studies posted on ACOA Web site.

Priority 1. Support to Businesses

Objectives	Targets	Actions	Performance Measures
	1.5.5 The completed project will include case studies that will be posted to ACOA's SDS Web page.		
	1.5.6 Account Managers to liaise with nine communities to assess the degree of integration of tourism objectives into community economic development planning.	• Support the nine communities to attend the Bouctouche workshop and obtain testimonials on integration of tourism objectives.	
1.6 Promote Atlantic Canada as a leader in sustainable tourism destinations by improving the quality and diversification of tourism services/facilities. Strategic Priorities: Trade, Tourism & Investment.	1.6.1 Forty Atlantic outdoor adventure operations exposed to the Gros Morne Institute of Sustainable Tourism (GMIST) outdoor leadership, adventure tourism training and business development program.	• Working with the Canadian Tourism Commission, Parks Canada and participating tourism operators: - develop curriculum for outdoor leadership, adventure tourism training and business development programs. - establish criteria for operator participation.	• Number of outdoor adventure operations that have been exposed to the program.
	1.6.2 Forty Atlantic accommodations establishments[1], forty food service businesses and twenty Signature Attractions exposed to the GMIST sustainable tourism techniques and practices program.	• Develop curriculum for sustainable tourism techniques and practices program. • Establish criteria for operator participation.	• Number of accommodations establishments, food service businesses, and Signature Attractions that have been exposed to the program.
	1.6.3 Twenty-five Atlantic operations (e.g. museums, parks, attractions) exposed to the natural/cultural experience-based program.	• Develop curriculum for natural/cultural program. • Establish criteria for operator participation.	• Number of operations that have been exposed to the program.
1.7 Work with the environmental industries sector to increase export of their products and services. Strategic Priorities: Trade, Tourism & Investment.	1.7.1 Fund four projects to increase exports from environment and energy technology.	• Work with the environmental industries sector in identifying projects that will contribute to increase exports from environment and energy technology.	• Number of projects funded.

1 Accommodations establishments exclude campgrounds.

Priority 2. Support to Communities

Objectives	Targets	Actions	Performance Measures
2.1 To work with local, regional and provincial groups to facilitate economic development at the community level that takes the environment into consideration. Strategic Priorities: Community Economic Development.	2.1.1 Co-ordinate two information sessions for the Community Business Development Corporations (CBDCs) in Atlantic Canada.	• Establish an on-line vertical portal for information dissemination and sharing. • Work with Environment Canada and CBDCs to co-ordinate one CEAA training session. • Co-ordinate the delivery of at least two information sessions over three-year period.	• Vertical portal established. • Number of sessions held and number of CBDCs that attend.
	2.1.2 ACOA will provide tools and assist the CBDCs to provide small businesses with SD information (e.g. guides, information on sustainable initiatives, funding sources).	• Participate in semi-annual CBDC conferences/ workshops to discuss information needs and tools available. • Send periodic e-mails to provide update on SD information, etc.	• Participation in semi-annual CBDC conferences/ workshops. • Number of e-mails sent.
	2.1.3 A minimum of 80% of Regional Economic Development Organizations (REDOs) are made aware of the concepts and benefits of SD.	• Prepare and disseminate material to REDOs informing them of the concepts and benefits of SD.	• Number of REDOs made aware of the concepts and benefits of SD.
	2.1.4 Twenty-five projects funded per year that promote eco-efficiency[2], over a three-year period.	• Work with community groups to identify appropriate projects for funding.	• Number of projects funded.
2.2 To contribute to improving water and sewer infrastructure through the Infrastructure Canada Program. Strategic Priorities: Access to Capital & Information; Community Economic Development.	2.2.1 Fund up to 175 water and/or sewer infrastructure projects.	• Work in partnership with provincial and municipal governments and other delivery agencies to support projects involving water supply and distribution systems as well as wastewater systems. • Develop and implement projects with provincial and municipal governments to support solid waste diversion and disposal to reduce greenhouse emissions and pollution.	• At least 50% of funding comes from Infrastructure Canada Program used for green projects. • At least 175 communities are upgraded through the Infrastructure Canada Program.

2 The World Business Council for Sustainable Development describes eco-efficiency as a management philosophy of doing more with less. In other words, the creation of goods and services that optimize resource use and reduce waste and pollution - minimizing costs while maximizing value.

Priority 3. Awareness and Capacity Building

Objectives	Targets	Actions	Performance Measures
3.1 To collaborate with public and private organizations on SD goals and objectives that fit the ACOA's mandate. Strategic Priorities: All.	3.1.1 Continue to work with partners on at least five new initiatives (e.g. environmental technology development services in Atlantic Canada).	• Work with partners with common SD objectives.	• Number of initiatives undertaken.
3.2 Increase awareness of SD principles and practices in entrepreneurship education and skills development directed toward Atlantic youth. Strategic Priorities: Entrepreneurship & Business Skills Development.	3.2.1 Develop and implement at least four projects directed at youth to link sustainable development to entrepreneurship.	• Promotion of SD to youth and young entrepreneurs through various media and promotional products (e.g. Sustainable Development Handbook, and television vignetes of young entrepreneurs - "Street Cents", "Me Inc.'s"). • Support youth entrepreneurship and education through youth-directed programs.	• Number of projects funded.
3.3 To increase level of awareness in businesses and communities about national environmental programs available to them. Strategic Priorities: Access to Capital & Information.	3.3.1 Have businesses and communities attend one of three information sessions, over the three-year period, on national environment funding and assistance programs available and how to access them.	• Invite federal government departments to make presentations to these groups on national environmental programs.	• Number of sessions delivered. • Number of attendees.
3.4 To improve knowledge of climate change impacts and develop effective and appropriate ways of integrating climate change considerations into decision-making. Strategic Priorities: Access to Capital & Information; Policy, Advocacy & Co-ordination.	3.4.1 Fund three projects from ClimAdapt, a private sector-driven network providing innovative climate change adaptation expertise in Canada and internationally.	• Work with the environmental industries associations, ClimAdapt and provincial government departments to develop three projects.	• Number of projects funded.
	3.4.2 Refer two ACOA clients to ClimAdapt for integration of climate change considerations into their decision-making process with respect to undertaking a project.	• Work in partnership with provincial and municipal governments and other delivery agencies in identifying projects that could undergo a ClimAdapt review.	• Number of referrals.

Priority 3. Awareness and Capacity Building

Objectives	Targets	Actions	Performance Measures
	3.4.3 Fund five R&D projects specifically focussed on climate change.	• Work with R&D proponents to sign contribution agreements.	• Number of projects funded and monitored.
	3.4.4 Build SME's awareness of climate change initiatives such as emissions trading, pollution prevention and alternative energy sources by holding at least four information sessions.	• Work with industry associations, businesses and communities to raise awareness of national climate change programs available to them.	• Number of sessions delivered.
	3.4.5 Fund at least one policy research project examining the implications and opportunities climate change represents for a strategic sector.	• Fund project and share results with key stakeholders in order to influence decision-making.	• Project funded. • Results communicated.
3.5 Work with partners and stakeholders to host information sessions, workshops and activities that inform Atlantic Canadian communities and businesses about the benefits of eco-efficiency. Strategic Priorities: Access to Capital & Information.	3.5.1 Inform Atlantic SMEs of the benefits of eco-efficiency.	• Fund the Nova Scotia Eco-Efficiency Business Assistance Program pilot project, which will work with SMEs to identify pollution prevention and efficiency options and opportunities. • Participate on the Program's Steering Committee to advise on best management and evaluate performance. • Refer a minimum of ten ACOA clients to the Program for Eco-Efficiency Reviews. • Undertake eco-efficiency workshops during Small Business Week to demonstrate how eco-efficiency can improve business viability.	• Number of SMEs that attend the workshops.
3.6 To improve management and innovation skills that relate to environmental industries and/or eco-efficiency. Strategic Priorities: Entrepreneurship & Business Skills Development.	3.6.1 Provide SMEs with information that highlights advanced environmental practices.	• Development of a "Sustainable Development Handbook" for SMEs; profile successful entrepreneurs using advanced environmental practices; and outline ACOA's position regarding business and SD.	• Handbook developed. • Number of handbooks distributed.

Priority 4. Setting an Example

Objectives	Targets	Actions	Performance Measures
4.1 Make more efficient use of resources.	4.1.1 Maintain paper consumption at 2002 level.	• Continue with double-sided printing / photocopying across ACOA.	• All printers and photocopiers have default options for double-sided printing and photocopying.
	4.1.2 Use of 100% recycled content paper.	• Create Agency standard for paper purchased to incorporate a minimum of 50% recycled content and 30% post consumer recycled content. • Annual reports to Executive Committee.	• Standard established. • Paper purchase statistics provided by regions and Head Office.
	4.1.3 Reduce energy consumed by Agency computers.	• Create a policy that will reduce the power consumption of the computers used by staff. • Technical staff will develop a process by which all computers will be set to standards that incorporate "idle mode" defaults.	• Policy created. • Standards in place.
	4.1.4 Increase number of Agency additional alternative fuel vehicle by at least one, to replace gasoline powered vehicle.	• Purchase at least one alternative fuel vehicle.	• Number of vehicles purchased.
4.2 Strengthen the integration of sustainable development considerations into Agency decision-making through staff training and awareness initiatives.	4.2.1 Deliver training and awareness sessions to all ACOA employees and improve electronic information format and content on ACOA SDS intranet site.	• Update ACOA Intranet SDS site. • Improve and deliver SD information session for employees on SD and climate. • Develop and launch SD awareness campaign to ACOA staff.	• Web site updated. • Training sessions delivered. • Campaign launched.

Annex A

ACOA Regional Profiles

ACOA's regional Vice-Presidents are responsible for the delivery of Agency's programs within their respective regions, in keeping with the mission and mandate of the Agency. ACOA works through partnerships and its regional Vice-Presidents chair the Federal Regional Councils in each province. The councils provide an information sharing forum involving heads of federal departments, agencies and Crown corporations.

ACOA in Nova Scotia

There are a number of environmental issues of importance to the province, including sewage treatment in coastal towns and cities, fish stock depletion, acid rain, deforestation and water quality. Opportunities are emerging in the environmental industries sector and in fostering sustainable development in firms and communities.

ACOA has 133 full-time equivalent positions in Nova Scotia and is actively involved in a number of initiatives related to sustainable development in the province. Under the Business Development Program, a number of projects have been supported, in particular:

- *Nova Scotia Environmental Industries Association (NSEIA)* – Two-year funding was approved for ongoing operation and incremental activity of the association.

- *Nova Scotia Environmental Industries Association (NSEIA), ClimAdapt* – Two-year funding was approved for establishment, operation and incremental activity. ClimAdapt was launched in 2001 as the Nova Scotia Climate Change Adaptation Initiative, a network of companies within the NSEIA that work in conjunction with Nova Scotia Departments of Environment and Labour, the Halifax Regional Municipality, Canadian Climate Impacts and the Adaptation Research Network. Mutual objectives of this alliance is to improve knowledge of climate change impacts and develop effective and appropriate ways of adapting. Commercial objectives of ClimAdapt are to pursue emerging world market demand for assessment and planning services of climate change referred to as "Climate Change Adaptation."

- NSEIA funding was approved for compilation of an industry database.

- *Envirofax* – This project involved technically upgrading and expanding the distribution of the environmental industry's principal communication medium. It is published in both official languages on a weekly basis and is also available electronically on the NSEIA Web site.

- *Eco-Efficiency Centre* – Two-year funding was approved for ongoing operation and incremental activity of the Centre. The main objective of the Centre is to work with companies in the Burnside Industrial Park to improve their environmental and economic efficiency in such areas as waste management and water use. The Centre provides arm's-length, credible service to small and medium-sized businesses, with the eventual goal to write a manual to be distributed to industrial parks worldwide. The Centre is also a prototype and is being marketed nationally and internationally.

- *Eco-Efficiency Centre, Eco-Efficiency Business Assistance Program (Pilot)* – Participated as a collaborative funding partner in implementation of a one-year pilot program that will facilitate Nova Scotia

SMEs adoption of eco-efficiency practices, thereby reducing environmental impacts and increasing profitability.

- ACOA is working with the provincial Department of the Environment and Labour and the Nova Scotia Environmental Industry Association to provide opportunities for environmental companies to identify/contact potential European partners. This is being accomplished through development of a Web site for matchmaking purposes and incoming trade mission support.

- *Sustainable Communities Initiative* – ACOA, under the Federal Regional Council, is partnering with federal and provincial departments in exploring ways in which to effectively work together and with communities to support local efforts toward promotion of sustainable development. The Sustainable Communities Initiative is an innovative plan for governments to work in a new, more integrated way with each other, and with communities, to address sustainability issues. Two pilot projects are initially planned for the province.

  The goals of the Sustainable Communities Initiative are: to co-ordinate and improve citizen-centred programs and service-delivery across all governments; to forge new partnerships; and to collaborate with local citizens in their efforts to build strong, sustainable communities. Depending on the shared vision and priorities identified by the partner community areas, the initiative should achieve measurable progress in quality of life, whether it is a cleaner environment, higher literacy, improved health, better infrastructure, safer streets or more opportunities to earn a good living.

ACOA in Newfoundland and Labrador

ACOA has 121 full-time staff in Newfoundland and Labrador (NL). The regional office in St. John's houses 102 people and shares a building with 13 other federal offices. Field offices in Grand Bank, Clarenville, Gander, Grand Falls-Windsor, Corner Brook, Plum Point, and Happy Valley-Goose Bay operate in rented space. Temporary offices are currently being established in St. Anthony, Rocky Harbour and Port aux Basques.

Through its provincial programs, ACOA supports sustainable development in such areas as:

- *Infrastructure Improvement* – Extension of technology to rural communities. ACOA will work with partners to plan and implement improvements to broad band services for rural areas of the province. Access to affordable broadband Internet services to the school system in rural communities in Newfoundland and Labrador will be increased.

- *Research and Development* – Through the Atlantic Innovation Fund, ACOA will work with the academic and private sector to develop innovation and research commercialization. Support will be provided to strategic growth sectors, including ocean industries, biotechnology, fisheries and acquaculture.

- *Community Empowerment* – Support measures will be provided to affected communities to enable them to adjust, in the short term, to the socio-economic impact of the cod fishery closure. Communities will be engaged to identify and develop options for long-term strategic adjustment. Partnerships with local, regional, and provincial groups will be used to facilitate economic development at the community level.

- *Support for Entrepreneurial Ventures* – ACOA will work with partners to improve the growth and competitiveness of women-owned businesses in Newfoundland and Labrador. Assistance for business support and expansion will be provided along with planning, counselling and mentoring services. Support required to develop viable businesses will be provided to post-secondary students.

ACOA in Prince Edward Island

The ACOA – Prince Edward Island and Tourism regional office is located in Charlottetown. In total, the office has 65 full-time equivalent positions. There are a number of relevant issues of importance to this region in the areas of sector development, culture, wellness/recreation and tourism, as follows:

- *Bio-Business Sector Development* – ACOA will provide support toward the establishment of a National Research Council Institute for Nutrisciences and Health. To be located on the campus of the University of Prince Edward Island, this Institute will serve as a cornerstone of a future internationally recognized cluster focussing on the discovery, development and commercialization of high-value bioactive compounds for human and animal health and nutrition, derived from a diversity of renewable bioresources and based on sustainable development concepts. Subsequent initiatives will be undertaken or supported in order to enhance further development of the sector.

- *Culture* – ACOA will provide financial support toward the implementation of a provincial marketing strategy relating to the 400th anniversary of the arrival of the French in North America. In support of this significant historical event, activities and events will take place during 2004 in at least seven communities across Prince Edward Island. The project is important because it will encourage both Francophones and non-Francophones to participate in activities and events that are expected to have a durable impact on the Acadian and Francophone communities on PEI.

- *Wellness/Recreation* – ACOA is the lead federal government department, involved with a number of partners under the Infrastructure Canada Program, in the planning and implementation of the Charlottetown Aquatics & Recreation Centre. At an estimated $20,000,000, the complex will house swimming pools and ice surfaces as recreational facilities for the general population, as well as an active living centre targeted specifically for seniors.

- *Tourism* – ACOA has provided financial assistance toward a study investigating the development of an historic site in eastern PEI commemorating the first commercial settlement in 1740 by French adventurer and merchant, Jean Pierre Roma. A potential future project is envisaged that could entail bank erosion protection; identifying sensitive areas that contain bogs and rare plants; design a nature and heritage trail; and construction of washroom facilities and a cooking shelter.

ACOA has also undertaken a number of internal greening initiatives, such as:

- the promotion of environmental considerations to staff members;
- the promotion of the use of double-sided printing and copying;
- the servicing of all fleet vehicles on a quarterly basis;
- the sorting of paper, plastics, cans, glass and waste in individual bins; and
- the implementation of a green procurement policy that requires, where possible, that purchased goods are made from recycled materials.

ACOA in New Brunswick

The New Brunswick regional office, located in Fredericton, has a staff of 139 and is supported by five district offices as well as six satellite offices located throughout the province. The region continues to focus both internally and externally on various initiatives to enhance the level of environmental awareness as well incorporate relevant processes in the day to day activities.

Annex A

From an internal perspective, ACOA's New Brunswick regional office was the first ACOA office to acquire a hybrid vehicle that is powered by both electricity and gasoline. In addition to the energy saving achieved from its use, it has also publicly demonstrated the Agency's commitment to sustainable development. Similarly, the region has undertaken a pilot initiative to improve document administration by developing a client file to maintain all current information at one source. Whereas the existing system, requiring copies of the same information be placed on each of the applicant project files, will no longer be required, considerable paper savings are expected. On another internal structural issue, the New Brunswick office continues with its practice of expanding its satellite office network to have a presence in the local communities as is desired by SMEs. The establishment of satellite offices in Bouctouche, Campbellton and Sussex has had the added sustainable benefit of reducing travel costs for both clients and staff.

ACOA continues to be involved in utilizing its programs in a number of external activities related to sustainable development in various sectors in the province, including:

- *New Brunswick Environmental Industries Association (NBEIA)* – As part of the continued implementation of the recommendations contained in the Industry Canada study on the status of the environmental industry in Atlantic Canada, ACOA has been providing financial assistance to the NBEIA. This initiative has helped the organization to become self sustainable as it has grown to a membership of approximately 170 and has led to positive job creation benefits as the industry expands in the province. It is expected that the organization's growth will continue to lead to increases in sustainable practices as the Association promotes its services and creates awareness. One notable activity that has been recently funded was a national conference entitled "Climate Change and Sustainable Communities: Real Problems, Real Solutions," which focussed on the transfer of scientific knowledge on sustainability to New Brunswick communities.

- *Environmental Audits* – ACOA has successfully completed two environmental audits with volunteer clients who had been identified as having a high potential for financial and environmental benefits from participating in this process. Both companies are now in the implementation phase of modifying their operations to comply with the report's recommendations. After the savings are quantified and formally reported, this initiative will be used as a marketing tool to demonstrate the benefits of adopting sustainable environmental practices and promoting these to other ACOA clients.

- *Lean Manufacturing* – The New Brunswick region has recently undertaken an initiative to support the enhancement of the technical skills of the province's SMEs so they are more efficient and competitive in the international market place. This process, known as "Lean Manufacturing," involves the utilization of an expert consultant to work in partnership with the companies management and staff to improve productivity in relation to production (quantity/quality), inventory control, waste reduction, plant layout/design and so forth. In addition to enhancing the companies' overall viability, it is expected that there will be significant sustainable benefits as SMEs reduce wastage, energy consumption and emissions.

- *Sustainable Development* – ACOA continues its practice of utilizing its programs throughout the province to support various economic development initiatives that foster awareness or directly produce sustainable development benefits. These projects cover a diverse range activities from providing assistance to upgrade basic water and sewer infrastructure, to developing or upgrading technologies or processes that reduce or eliminate emissions, to funding environment related conferences, to alternate energy product production, to creating products from waste, to innovation initiatives that reduce energy usage and so forth.

ACOA has played a key role in funding such non-commercial projects in the province as Aboriginal Heritage Gardens Inc., L'Atelier des Copains Ltée, Le Pays de la Saguine, the Kingsbrae Gardens, and the North Shore Forest Products Marketing Board, demonstrating the Agency's ongoing support for rural sustainable development.

Enterprise Cape Breton Corporation (ECBC)

ECBC is a federal Crown corporation with a jurisdictional mandate that includes all of Cape Breton Island and a portion of mainland Nova Scotia in and around the Town of Mulgrave. The Corporation is charged with the responsibility of promoting and assisting the financing and development of industry in the region, providing employment outside the coal-producing sector and broadening the base of the local economy.

In addition to its own programs, ECBC is responsible for the delivery of the economic development programs of ACOA on Cape Breton Island. These programs include the Business Development Program and the Canada/Nova Scotia Infrastructure Works Program. The Vice-President and staff of ECBC are located in the Corporation's head office in Sydney and a satellite office in Port Hawkesbury.

Annex B

Acronyms

ACOA	Atlantic Canada Opportunities Agency
AIF	Atlantic Innovation Fund
AIP	Atlantic Investment Partnership
BDP	Business Development Program
CBDCs	Community Business Development Corporations
CBSCs	Canada Business Service Centres
CEAA	Canada Environmental Assessment Act
CEO	Chief Executive Officer
CESD	Commissioner of the Environment and Sustainable Development
EC	Environment Canada
ECBC	Enterprise Cape Breton Corporation
GHG	Greenhouse Gas
IC	Industry Canada
NBEIA	New Brunswick Environmental Industries Association
NSEIA	Nova Scotia Environmental Industries Association
NEIA	Newfoundland and Labrador Environmental Industries Association
NRCan	Natural Resources Canada
OAG	Office of the Auditor General
PWGSC	Public Works and Government Services Canada
REDOs	Regional Economic Development Organizations
SD	Sustainable Development
SDS	Sustainable Development Strategy
SMEs	Small and Medium-sized Enterprises

Annex C

Bibliography

Atlantic Canada Opportunities Agency. *Opportunities for Sustainable Development II – 2001-2003*. Moncton.

Atlantic Canada Opportunities Agency, 2003. *2003-2004 Estimates. Report on Plans and Priorities*. Moncton.

Consulting and Audit Canada, 2003. *Consultations on Sustainable Development in Atlantic Canada*. Ottawa.

Government of Canada, 1995. *A Guide to Green Government*. Ottawa. *(http://www.doe.ca.grngvt/guide.html)*

Office of the Auditor General, 1995. *The Auditor General Act*. Ottawa.

Office of the Auditor General, 1998. *Report of the Commissioner of the Environment and Sustainable Development*. Ottawa.

Office of the Auditor General, 1999. *Report of the Commissioner of the Environment and Sustainable Development*. Ottawa.

Office of the Auditor General, 1999. *Moving Up the Learning Curve: The Second Generation of Sustainable Development Strategies*. Ottawa.

World Commission on Environment and Development, 1987. *Our Common Future*. Oxford.

Speech from the Throne, September 30, 2002. Parliament of Canada.

2003 Federal Budget, February 18, 2003. Parliament of Canada.

Canada's Commitments to World Summit on Sustainable Development, Johannesburg Summit 2002.

Agence de promotion économique du Canada atlantique

Atlantic Canada Opportunities Agency

STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE III 2004-2006

Relever la barre

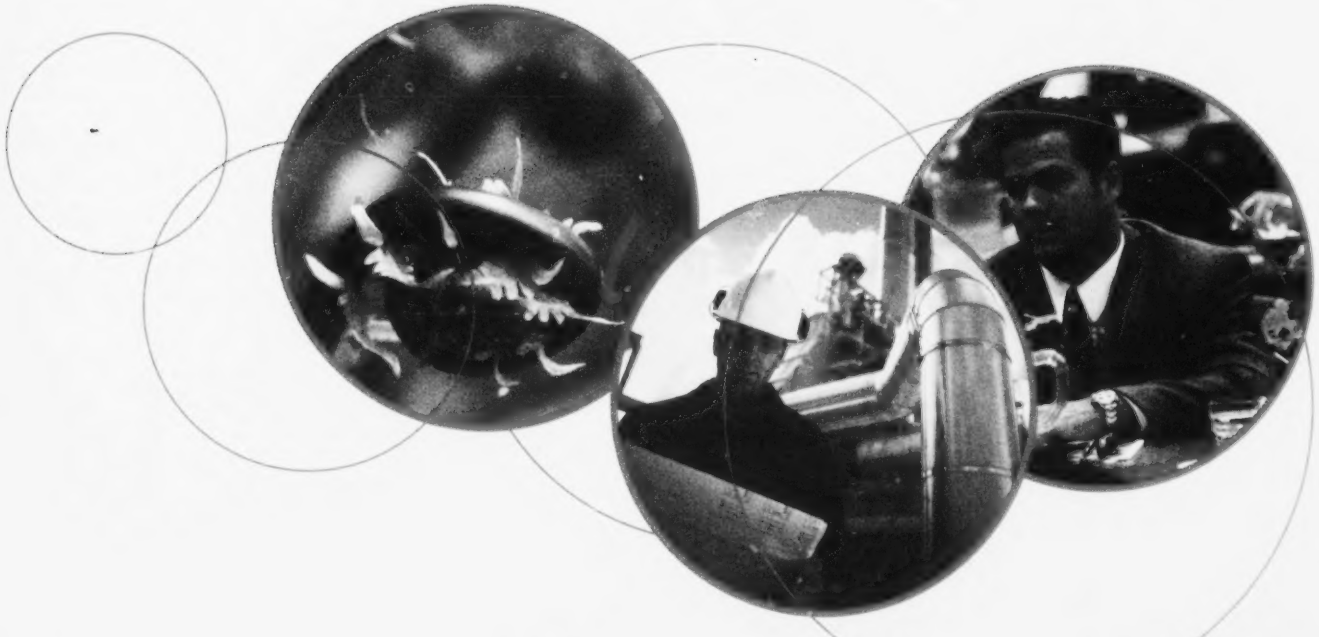

www.acoa-apeca.gc.ca

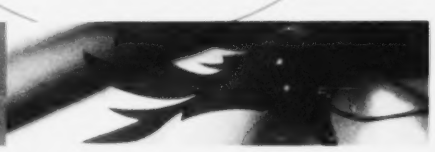

Canada

Pour obtenir d'autres exemplaires, adressez-vous à :
Agence de promotion économique du Canada atlantique
Tél. : 1 800 561-7862

Ce document se trouve également sur le site Web de l'APECA :
www.acoa-apeca.gc.ca

La couverture et les pages intérieures de ce document ont été imprimées sur un papier Éco-Logo.
Le document contient 100 p. 100 de papier recyclé, dont 100 p. 100 de fibres post-consommation.
Nous nous sommes servis d'encres végétales pour l'impression de ce document.

©Ministre de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2004
N° de catalogue : C89-4/83-2004
ISBN : 0-662-67813-3

Table des matières

Page

Le mot du ministre iii
Partie I. Introduction 1
Partie II. Notre organisme 3
Partie III. Évaluation de la deuxième stratégie de développement durable 9
Partie IV. Consultations 13
Partie V. Analyse des enjeux 15
Partie VI. Priorités, objectifs, cibles et mesures de rendement 19
Annexe A. Profils des bureaux régionaux de l'APECA 29
Annexe B. Acronymes 35
Annexe C. Bibliographie 37

Le mot du ministre

Le développement durable est un processus dynamique qui nous permet à tous et à toutes de réaliser notre potentiel et d'améliorer notre qualité de vie tout en protégeant et en améliorant le milieu vital de notre planète. L'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA) a pour mandat de travailler avec les gens d'affaires du Canada atlantique afin d'améliorer la situation économique de la région et, par la même occasion, de promouvoir une saine hygiène du milieu et l'intégrité sociale de la région.

L'APECA est consciente du fragile équilibre qui existe entre développement économique et protection de l'environnement, entre innovations technologiques et stabilité des collectivités ainsi qu'entre investissement dans la population et investissement dans l'infrastructure. Comme l'écotechnologie offre de nombreuses occasions d'innover, l'APECA soutient la recherche et le développement dans ce secteur et offre des fonds pour la commercialisation, au pays et à l'étranger, des produits qui en découlent. En outre, l'Agence, pour le compte du gouvernement du Canada et des quatre provinces de l'Atlantique et par l'intermédiaire du Programme infrastructures Canada, aide les collectivités à améliorer leur infrastructure.

L'APECA entend accorder des fonds à des travaux d'infrastructure au cours des trois prochaines années. Non seulement l'amélioration des infrastructures est bonne pour la qualité de vie des Canadiens et des Canadiennes, mais elle permet d'attirer des entreprises et de les inciter à rester. La priorité est accordée aux travaux d'infrastructure municipale à caractère écologique, qui favorisent l'assainissement de notre environnement et l'atteinte de nos objectifs nationaux relativement à la pureté de l'air et de l'eau. Les travaux prioritaires visent les réseaux d'aqueduc et d'égout, la gestion des eaux, la gestion des déchets solides et le recyclage.

Je suis heureux d'affirmer que la troisième version de la Stratégie de développement durable de l'APECA confirme l'engagement de l'Agence à intégrer encore davantage le concept du développement durable à ses priorités, à sa planification et à son fonctionnement interne.

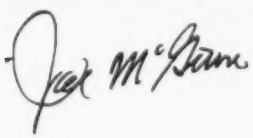

L'honorable Joseph McGuire, C.P., député

Partie I

Introduction

Il y a six ans, l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA) et 27 autres ministères et organismes du gouvernement fédéral présentaient au Parlement les premières stratégies de développement durable (SDD). Le Commissaire à l'environnement et au développement durable (CEDD), qui relève du Bureau du vérificateur général du Canada, a travaillé de concert avec ces ministères et organismes afin de favoriser l'atteinte des objectifs de développement durable (DD) et la réalisation des mesures décrites dans ces stratégies et leurs versions à jour. Cette démarche s'est avérée une expérience d'apprentissage pour tous les ministères et organismes au fur et à mesure où les possibilités et les répercussions du développement durable sont devenues plus évidentes et que des liens directs ont été établis avec les principaux secteurs d'activités et les priorités stratégiques.

Lors de l'élaboration de la SDD III, l'APECA a de nouveau suivi les directives du *Guide de l'écogouvernement* (1995). Elle a également profité des observations fournies par le CEDD dans ses rapports annuels de 1998 et de 1999 et dans son rapport intitulé *Avancer dans la voie du progrès* (1999). Lors de la rédaction de la SDD III, l'APECA s'est de plus inspirée du Discours du Trône 2002, des références relatives aux changements climatiques faites dans le budget fédéral 2003 et des engagements pris par le Canada au Sommet mondial sur le développement durable.

L'APECA a également examiné les progrès réalisés en fonction des objectifs de la SDD II, elle a profité des leçons tirées de l'élaboration et de la mise en oeuvre de la SDD I et II et elle a discuté des problèmes et des enjeux qu'elle pose avec les Canadiens de la région de l'Atlantique et les membres clés du personnel au cours de consultations externes et internes.

La SDD III regroupe les nombreuses activités qui soutiennent les priorités de l'Agence ayant trait aux éléments sociaux, économiques et environnementaux du développement durable, et elle intègre encore davantage le développement durable dans ses priorités stratégiques. La Stratégie vient consolider les éléments forts de la SDD II de l'APECA en s'assurant que les cibles sont bien définies et que leur atteinte est mesurable, tout en laissant une place à l'évaluation qualitative au besoin. Elle reflète également les enjeux économiques et environnementaux qui sont liés à la ratification du protocole de Kyoto, ainsi que les possibilités que cela représente pour la région de l'Atlantique. Les cibles retenues forment la base des mesures appuyées par la haute direction de l'APECA et elles créent des liens entre les priorités des Canadiens de l'Atlantique et celles de l'APECA, dans le contexte des objectifs du développement durable.

Dans l'ensemble, la nouvelle stratégie définit l'engagement de l'Agence à promouvoir le développement durable au Canada atlantique au cours des trois prochaines années. L'APECA continuera de mettre au point des entreprises plus concurrentielles, plus efficaces dans l'utilisation des ressources et plus durables au Canada atlantique grâce à des politiques et programmes qui renseignent et financent les entreprises privées. L'Agence fera aussi la promotion de collectivités durables et gérera ses activités internes de façon éco-efficace.

Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de satisfaire leurs propres besoins.

Commission Brundtland, 1987

Partie II

Notre organisme

Qui nous sommes

L'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA) est un organisme du gouvernement canadien qui travaille de concert avec les citoyens de la région de l'Atlantique afin de créer des entreprises et des possibilités d'emploi, dans le but d'améliorer l'économie des collectivités.

Créée en 1987 en vertu de la *Loi sur l'APECA*, l'APECA offre une vaste gamme de programmes et de services qui ont été conçus pour favoriser la croissance économique et les possibilités d'affaires dans la région de l'Atlantique. Ainsi, l'Agence met à la disposition des entrepreneurs de l'Atlantique tout un éventail d'outils et de ressources aux diverses étapes du cycle de vie de leurs entreprises, depuis le moment où ils songent à se lancer en affaires jusqu'à celui où ils envisagent une expansion.

Notre mandat légal

L'APECA a un vaste mandat portant sur le développement économique du Canada atlantique et visant à favoriser la création d'emplois et l'accroissement du revenu gagné dans la région de l'Atlantique. La création d'emplois est directement liée à la croissance des entreprises, surtout des petites et moyennes entreprises (PME).

Malgré les changements survenus au sein de l'APECA depuis sa création en juin 1987, son mandat est demeuré le même. Hormis les modifications apportées à nos programmes de subvention destinés aux petites et moyennes entreprises, dans son ensemble, la nature de notre mission dans la région de l'Atlantique, qui consiste à aider la population à parvenir à l'autosuffisance et à accroître le revenu gagné dans la région, demeure le fer de lance des activités de l'Agence. Grâce à cette cohésion, l'APECA dispose de points de repère dans l'élaboration de ses programmes, et le personnel de l'Agence peut concentrer ses efforts sur les tâches à accomplir.

Notre structure

Le mandat et la structure organisationnelle de l'APECA ont été arrêtés à l'issue de consultations menées auprès de résidents de toute la région de l'Atlantique. Pour la première fois de l'histoire, un organisme fédéral voué au développement économique régional de l'Atlantique a son siège social dans la région même (à Moncton, au Nouveau-Brunswick) et administre des bureaux régionaux et des bureaux de district dans diverses localités des quatre provinces de l'Atlantique. Au Cap-Breton, les programmes de l'APECA sont exécutés par la Société d'expansion du Cap-Breton.

Situé à Moncton, au Nouveau-Brunswick, le siège social de l'APECA abrite les bureaux de la présidente, ainsi que les services Politiques et programmes, Finances et services corporatifs, Services juridiques et Ressources humaines. Dans chacune des capitales des provinces de l'Atlantique, un vice-président régional est responsable de l'exécution des programmes de l'APECA. À Sydney, en Nouvelle-Écosse, le vice-président de la Société d'expansion du Cap-Breton (SECB) est chargé de l'exécution des programmes de l'APECA au Cap-Breton. Chaque vice-président dispose de pouvoirs qui lui sont délégués par le ministre pour approuver la plupart des projets et des propositions. Par l'entremise de son bureau d'Ottawa, dirigé par le vice-président responsable des Politiques et programmes au siège social, l'APECA veille aux intérêts des citoyens de la région de l'Atlantique dans l'élaboration des politiques et programmes nationaux, notamment ceux des entrepreneurs de la région dans le cadre des activités d'approvisionnement du gouvernement fédéral. Aux termes de sa loi

constitutive, l'APECA est dotée d'un conseil consultatif. Le Conseil est actuellement composé de membres représentant toutes les régions du Canada atlantique. La présidente de l'APECA est présidente du Conseil.

La présidente de l'APECA est également présidente directrice générale du conseil des directeurs de la Société d'expansion du Cap-Breton (SECB). Il s'agit d'une société d'État, constituée en vertu d'une loi, ayant pour mandat de promouvoir et de soutenir le financement et le développement de l'industrie de l'île du Cap-Breton, en vue de créer des emplois en dehors du secteur charbonnier et de développer l'activité économique de l'île du Cap-Breton.

Même si la SECB et l'APECA entretiennent d'étroites relations de travail et si de nombreux programmes de l'APECA sont offerts au Cap-Breton par l'intermédiaire de la SECB, cette dernière est une entité tout à fait distincte. Elle présente son propre rapport au Parlement par l'intermédiaire du ministre.

Dans l'ensemble, les effectifs de l'APECA représentent environ 635 postes équivalents temps plein (2000-2001). L'Agence occupe des locaux dans 36 endroits, notamment des bureaux dans les quatre capitales provinciales, ainsi qu'à Moncton, Ottawa et dans dix centres plus petits. Elle est propriétaire de différents meubles et de diverses machines de bureau. Son parc automobile est constitué de 19 véhicules. Elle consomme massivement le papier pour la conservation de dossiers, la publication de rapports et la diffusion d'information. Tous les bureaux sont reliés par un système de courrier électronique et ont accès à l'intranet de l'APECA. L'Annexe A présente des profils des bureaux régionaux de l'APECA.

Nos activités

L'APECA aborde son travail de façon stratégique; elle favorise la croissance économique en misant sur l'innovation, les activités de recherche et de développement, la croissance des entreprises, l'entrepreneurship et le perfectionnement des compétences, la promotion du commerce et de l'investissement, le développement économique des collectivités et la consolidation de l'infrastructure régionale. À l'APECA, nous croyons qu'un environnement sain est essentiel au développement d'une économie durable, forte et croissante. Nous voulons protéger l'environnement de la région en faisant la promotion des entreprises et des collectivités durables au Canada atlantique qui utilisent des ressources naturelles en vue d'atteindre des buts sociaux et économiques, et ce sans nuire à l'environnement dont nous et les générations futures dépendons. Nous essayons de plus de montrer l'exemple en gérant les activités de l'APECA dans le respect de l'environnement.

Aux termes de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale* (LCEE), l'APECA est tenue d'exiger un examen préalable ou une évaluation environnementale de tous les projets avant de les approuver. Le processus d'évaluation doit permettre de cerner et de réduire au maximum les incidences environnementales possibles.

Pour atteindre ces objectifs, l'Agence concentre ses efforts sur six secteurs stratégiques qu'elle considère comme prioritaires. Le motif et l'accent de chacune des priorités stratégiques sont présentés dans les lignes qui suivent.

Politiques, défense des intérêts et coordination

Contexte :

Afin d'être en mesure de créer des programmes fédéraux pertinents et efficaces pour la région, il faut avoir accès aux résultats d'études et aux renseignements les plus récents et les plus utiles sur les défis et les débouchés économiques propres aux provinces de l'Atlantique. La loi confère à l'APECA le mandat de défendre les intérêts, les priorités et les préoccupations de la région de l'Atlantique sur la scène fédérale, que ce soit pour l'élaboration de politiques, pour la conception de programmes ou pour la création d'investissements directs.

Démarche :

L'APECA exécute un programme de recherche et d'élaboration de politiques qui tient compte de l'expérience régionale, des renseignements fournis par les intervenants et les partenaires en développement économique, ainsi que d'un nombre croissant de travaux de recherches et de consultations. Ses efforts sont surtout axés sur les enjeux économiques naissants à l'échelle régionale, provinciale et locale, sur le contexte structurel de la région de l'Atlantique, sur les questions propres à des secteurs donnés, sur les politiques fédérales applicables et sur ses propres priorités et programmes.

Innovation et technologie

Contexte :

Les entreprises qui innovent prennent de l'expansion. Elles créent des emplois et de nouveaux débouchés commerciaux plus vite et avec plus de succès que les entreprises moins audacieuses. Pour demeurer concurrentielle à long terme, la région de l'Atlantique doit à tout prix créer un milieu qui incite un plus grand nombre d'entreprises à s'intégrer pleinement à l'économie mondiale du savoir et à y contribuer.

Démarche :

Pour ce faire, l'Agence cherche à accroître la capacité de la région de mener des activités de recherche et de développement de pointe, à faciliter la commercialisation de nouvelles technologies, à aider les entreprises à adopter les technologies de pointe et à mettre à niveau leurs compétences en technologie, et à favoriser les partenariats et les alliances entre les entreprises privées, les universités et les établissements de recherche.

Commerce, tourisme et investissement

Contexte :

Le commerce crée des débouchés et des emplois; c'est le moteur de la croissance économique. En effet, chaque tranche d'un million de dollars en exportations se traduit par la création de onze emplois dans la région de l'Atlantique. Les investissements directs de l'étranger, eux, accélèrent la création de nouvelles possibilités commerciales et le développement de l'infrastructure industrielle nécessaire pour créer une masse critique d'expansion commerciale. La mise en valeur du potentiel touristique de la région contribue à promouvoir la région sur d'importants marchés étrangers et ouvre des débouchés professionnels et commerciaux intéressants dans la région.

Démarche :

L'APECA travaille avec ses partenaires pour augmenter les exportations dans la région de l'Atlantique. À cette fin, elle a choisi les moyens suivants : sensibilisation et formation dans le domaine des exportations, information commerciale, aide financière pour l'expansion des exportations, et promotion du commerce international. Pour stimuler les investissements, l'Agence a adopté une stratégie qui vise, par la recherche, la promotion, la collecte et la diffusion de renseignements et les partenariats, à ce que la région de l'Atlantique devienne un marché de choix pour les investissements directs de l'étranger. Enfin, pour accroître le tourisme, l'APECA a adopté une stratégie qui lui permettra de créer des produits touristiques de haute qualité et de faire la promotion de la région comme destination touristique de tout premier ordre.

Entrepreneurship et perfectionnement des compétences

Contexte :

Pour que les entreprises naissantes et les sociétés en expansion continuent de favoriser la prospérité et la création d'emplois, il est absolument indispensable d'investir dans la formation des entrepreneurs, aussi bien ceux qui sont en affaires actuellement que ceux qui songent à s'y lancer. En perfectionnant leurs compétences en gestion des affaires, les PME ont de meilleures chances de survivre, de croître et d'augmenter leur productivité.

Démarche :

L'APECA cherche à créer un milieu où l'entrepreneurship est généralement perçu comme une option de carrière valable et où l'apprentissage continu fait partie intégrante de la culture des affaires. Elle s'est donc dotée d'une stratégie visant à créer plus de débouchés et de services commerciaux pour les jeunes et les femmes, et à aider les propriétaires et les employés de petites entreprises à acquérir des compétences de pointe en affaires et en technologie.

Développement économique des collectivités

Contexte :

À long terme, l'essor économique des collectivités de la région de l'Atlantique est tributaire de la prospérité globale de la région. Et, s'il faut des régions prospères pour créer un pays fort, il faut également des collectivités florissantes pour créer une région prospère.

Démarche :

Sur le plan du développement économique des collectivités, l'APECA s'est donné pour mission d'aider les collectivités à adopter leur propre vision d'avenir pour qu'elles assurent leur autonomie économique à long terme. L'Agence unit ses efforts à ceux de partenaires régionaux et locaux dans les buts suivants : faciliter la prestation de services d'orientation et d'aide financière aux entrepreneurs; aider les entreprises des régions rurales à accéder à des capitaux; créer des emplois durables; consolider le processus de planification stratégique; et encourager chaque collectivité à réussir dans la gestion de son propre avenir.

Accès aux capitaux et à l'information

Contexte :

Les PME sont au cœur de la croissance économique dans la région de l'Atlantique, créant près de 60 % de tous les nouveaux emplois. Par conséquent, l'aide au démarrage, à l'expansion et à la modernisation des PME est essentielle à la santé de l'économie régionale dans son ensemble.

Démarche :

L'APECA répond aux besoins financiers les plus criants des PME en leur consentant des prêts sans intérêts pour les activités de démarrage, d'expansion et de modernisation, ainsi que pour des investissements en vue de l'acquisition de nouvelles technologies et de logiciels, de la mise au point de prototypes, de la formation du personnel, du développement des exportations et de l'amélioration de la qualité. Bien souvent, ces entreprises, qui peuvent difficilement demeurer concurrentielles sans ces investissements cruciaux, ne satisfont pas aux critères de risque des prêteurs commerciaux (en ce qui concerne, par exemple, la garantie) et n'intéressent pas non plus les sociétés financières d'innovation parce qu'elles sont trop petites. L'APECA répond donc à un besoin réel.

De plus, elle facilite la transmission d'information aux entrepreneurs de la région en gérant, par l'entremise des Centres de services aux entreprises du Canada et d'autres organismes de soutien, un service de renseignements adapté aux besoins de sa clientèle.

Nos programmes et nos services

Programme de développement des entreprises

Dans le cadre du Programme de développement des entreprises, l'APECA offre une aide financière aux entrepreneurs qui souhaitent se lancer en affaires, prendre de l'expansion ou moderniser leurs opérations. Les prêts consentis, qui sont exempts d'intérêts et qui ne sont pas garantis, visent tout particulièrement les projets qui, bien qu'essentiels à la compétitivité, sont souvent considérés comme trop risqués pour les prêteurs traditionnels.

Partenariat pour l'investissement au Canada atlantique

En juin 2000, le gouvernement du Canada a annoncé la création du Partenariat pour l'investissement au Canada atlantique (PICA). Cette initiative vise à aider la région de l'Atlantique à profiter plus directement de l'économie du savoir et à relever les défis qui y sont associés. Les priorités du PICA, à savoir l'innovation, le développement économique des collectivités, le développement de l'entrepreneurship et des compétences et le commerce, misent sur la réussite des programmes de l'APECA. Les quatre composantes du PICA sont administrées par l'APECA.

- Le *Fonds d'innovation de l'Atlantique* permet de renforcer l'économie en intensifiant le développement des industries du savoir. Des fonds sont prévus pour financer ou commercialiser les activités de recherche-développement et les mesures connexes dans les domaines des sciences naturelles et appliquées.

- Le *Fonds d'investissement stratégique dans les collectivités* aide les collectivités de la région de l'Atlantique à créer des possibilités de développement économique afin de stimuler l'investissement et la création d'emplois. Le Fonds favorise la création d'un environnement propice à la mise en valeur des secteurs stratégiques, à l'adaptation à l'économie du savoir, à l'adoption de nouvelles technologies et de pratiques innovatrices et à l'édification de la capacité de soutenir la concurrence sur les marchés mondiaux.

- Le *Partenariat pour le commerce et l'investissement* aide les PME à acquérir les compétences et les aptitudes dont elles ont besoin pour exporter leurs produits et leurs services par la tenue de missions commerciales d'Équipe Canada atlantique, par l'élaboration de stratégies sectorielles de développement de l'exportation, par la tenue d'activités de formation et de perfectionnement en commerce, et par l'organisation de stages dans le domaine de l'exportation pour les diplômés des programmes d'études collégiales ou universitaires en commerce international. La Stratégie d'investissement au Canada atlantique vise à augmenter l'investissement étranger direct dans les provinces de l'Atlantique par la recherche d'investissements, par la tenue d'activités de promotion et par la création de partenariats.

- Le *Partenariat pour l'entrepreneurship et le perfectionnement des compétences en affaires* veille à ce que les entrepreneurs possèdent les meilleures compétences en technologie, en innovation et en gestion d'affaires qui soient au moyen d'une série d'investissements stratégiques avec des partenaires et des intervenants de la région. Le Partenariat comprend trois éléments clés : l'Initiative de développement des compétences en innovation, l'Initiative Femmes d'affaires et l'Initiative pour jeunes entrepreneurs.

Centres de services aux entreprises du Canada

Les Centres de services aux entreprises du Canada (CSEC) fournissent aux gens d'affaires des quatre coins du pays des renseignements et des renvois commerciaux précis, ponctuels et pertinents. Le réseau des CSEC simplifie les rapports avec les divers ordres de gouvernement en servant de source centrale d'information pour les entreprises canadiennes. L'APECA administre les CSEC en Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick, à l'Île-du-Prince-Édouard et à Terre-Neuve-et-Labrador.

Corporations locales de développement économique

Les Corporations locales de développement économique sont des sociétés autonomes sans but lucratif au service des habitants des régions rurales de l'Atlantique. Elles offrent du financement pour la création, l'expansion, la modernisation et la stabilisation des petites entreprises. En outre, elles aident les entrepreneurs à obtenir l'information, les conseils et les capitaux dont ils ont besoin pour réussir.

Programme des travaux d'infrastructure du Canada

Le Programme des travaux d'infrastructure du Canada vise à améliorer l'infrastructure municipale et la qualité de vie des Canadiens au moyen d'investissements écologiques qui favorisent la croissance économique à long terme. En Atlantique, le Programme est administré par l'APECA, au nom du gouvernement du Canada, et par les quatre administrations provinciales.

Ententes de développement économique de la région de l'Atlantique

Ces ententes multisectorielles générales visent à renforcer et à promouvoir les activités qui contribuent à la prospérité de l'économie, comme le commerce et le tourisme. Parmi les ententes multisectorielles en vigueur à l'heure actuelle, mentionnons l'Entente de COOPÉRATION Canada – provinces de l'Atlantique sur la promotion du commerce extérieur et le Partenariat du tourisme du Canada atlantique.

Programmes d'adaptation

L'APECA administre plusieurs programmes d'adaptation au Canada atlantique pour le compte du gouvernement du Canada. Ces programmes aident les collectivités à créer des emplois de remplacement par suite du ralentissement de l'activité dans les industries traditionnelles. À titre d'exemple, il y a l'initiative d'adaptation à court terme.

Autres activités

L'APECA a aussi conclu des partenariats avec d'autres ministères fédéraux afin de participer à l'élaboration et à l'exécution de programmes et de mesures d'investissement dans la région de l'Atlantique. À titre d'exemple, l'APECA et le ministère du Patrimoine canadien ont conclu le Partenariat culturel et économique du Canada atlantique, un fond destiné à stimuler le développement économique grâce à des activités culturelles stratégiques dans la région. L'APECA participe activement aux mesures visant à promouvoir le développement des entreprises autochtones en Atlantique et participe également au Partenariat rural canadien, une initiative du gouvernement du Canada.

Évaluation de l'incidence

L'APECA s'est toujours fixé des priorités stratégiques précises. Chaque année, elle énonce les principaux objectifs de chacune de ses priorités stratégiques dans son Rapport sur les plans et priorités, et elle rend compte des résultats dans son Rapport sur le rendement annuel.

Parmi ses rendements notables, mentionnons les suivants :

- Les entreprises qui bénéficient de l'aide de l'APECA surclassent en général les autres entreprises de la région de l'Atlantique, tant en ce qui a trait à la création d'emplois qu'en ce qui a trait à la croissance du revenu gagné.
- Le taux de survie de cinq ans des nouvelles entreprises ayant bénéficié de l'aide de l'APECA est deux fois et demie plus élevé que le taux de survie moyen de toutes les nouvelles entreprises du Canada atlantique.
- Les dépenses des programmes de l'APECA produisent en moyenne 1,25 $ en recettes fiscales pour chaque dollar investi dans le démarrage et l'expansion d'entreprises.
- Le taux de chômage dans la région de l'Atlantique est réduit de 2,8 % grâce à l'intervention de l'APECA.

Partie III

Évaluation de la deuxième stratégie de développement durable

Dans le cadre de la mise à jour des stratégies précédentes, le CEDD exige que les ministères et organismes fassent une évaluation de leurs anciennes stratégies afin de déterminer ce qui a été réalisé, ce qui a été modifié et ce qui doit être traité différemment dans la nouvelle version de la SDD. Ce type d'évaluation vise deux objectifs : orienter la préparation de la nouvelle stratégie et faire connaître les progrès réalisés aux personnes consultées au cours de l'élaboration de la SDD précédente.

Bien qu'il ne s'agisse pas d'un des engagements officiels pris par l'APECA au moment de la mise en oeuvre de la deuxième stratégie, il est important de mentionner que l'Agence a apporté un soutien considérable au développement durable au Canada atlantique grâce à son programme de financement. Ainsi, depuis le mois d'avril 2001, l'APECA a investi 7 millions de dollars dans des projets liés au secteur de l'environnement totalisant 22 millions de dollars grâce à son Programme de développement des entreprises. Lors de la deuxième ronde du Fonds d'innovation de l'Atlantique (FIA), l'Agence a autorisé des contributions s'élevant à 9,7 millions de dollars pour des projets dans ce secteur totalisant 26,1 millions de dollars. Au total, l'APECA a approuvé le versement de contributions de 39,6 millions de dollars, directes ou indirectes, par le FIA dans des projets liés au secteur de l'environnement ou comportant un élément environnemental totalisant 82,4 millions de dollars. Grâce à l'Entente sur la promotion du commerce extérieur, l'Agence a contribué, de façon directe ou indirecte, à aider les entreprises du Canada atlantique oeuvrant dans le secteur de l'environnement à explorer et à percer les marchés internationaux. Depuis 2000, les dirigeants communautaires de Bouctouche offrent un programme de « leçons apprises » en collaboration avec le bureau de Tourisme Atlantique de l'APECA, afin de partager avec les autres collectivités leur expérience de l'écotourisme comme moyen d'encourager le développement régional.

Progrès réalisés à l'égard des cibles de la SDD II de l'APECA

Le tableau ci-dessous contient des renseignements détaillés sur les progrès réalisés à l'égard des cibles de la SDD II de l'APECA.

But 1 - Promouvoir les communautés et les entreprises durables au Canada atlantique

Objectifs de la SDD II	Mesures de rendement	Progrès accomplis
1.1.1 100 % des nouveaux requérants reçoivent de l'information sur l'éco-efficacité, à compter de décembre 2001.	• Le nombre et le pourcentage de nouveaux requérants qui ont reçu de l'information sur l'écoefficacité.	Accompli décembre 2002. En cours.
1.1.2 Deux des clients de l'APECA entreprennent des examens pilotes en éco-efficacité, d'ici décembre 2001.	• La preuve que deux clients de l'APECA ont entrepris des examens en écoefficacité.	Accompli.
1.1.3 100 % des nouveaux clients ont accès à un outil d'auto-évaluation de l'éco-efficacité, à compter de décembre 2001.	• Le nombre de clients qui ont consulté l'outil d'auto-évaluation de l'écoefficacité.	Accompli. En cours.

Partie III

But 1 - Promouvoir les communautés et les entreprises durables au Canada atlantique

Objectifs de la SDD II	Mesures de rendement	Progrès accomplis
1.1.4 100 % des documents de diffusion appropriés de l'APECA comportent l'énoncé de politique de l'APECA sur le développement durable, à compter de maintenant, au fur et à mesure que les documents sont réimprimés.	• Le nombre et le pourcentage de documents de diffusion qui comportent l'énoncé de politique de l'APECA sur le développement durable.	Accompli. En cours.
1.1.5 100 % des Corporations de développement économique (CBDC) et des Administrations de développement régional sont informées des buts et objectifs de l'APECA en matière de développement durable, d'ici décembre 2001.	• Le nombre de fois que la SDD de l'APECA est inscrite à l'ordre du jour des réunions trimestrielles de tous les CBDC.	• Partiellement accompli. • Présentation à la réunion annuelle des CBDC. • Envoi de correspondance aux CBDC et aux Administrations de développement régional.
1.1.6 Élaborer et mettre en oeuvre une activité de sensibilisation visant à aider les jeunes de la région de l'Atlantique (15 à 29 ans) à lier développement durable et entrepreneurship, d'ici la fin de mars.	• Le nombre et le pourcentage de jeunes de la région de l'Atlantique (15 à 29 ans) qui ont été rejoints par une activité de sensibilisation au développement durable.	Accompli.
1.2.1 L'APECA élaborera une stratégie pour le développement du secteur des industries environnementales d'ici mars 2002.	• Élaboration de la stratégie.	L'élaboration d'une stratégie officielle a été reportée pour permettre à l'Agence et aux intervenants du secteur environnemental de réaliser une série d'initiatives stratégiques. Cette stratégie reflètera les plans et le priorités de l'APECA.
1.2.2 100 % des nouveaux projets environnementaux de l'APECA sont inventoriés, à compter de janvier 2001.	• Établissement de l'inventaire.	Accompli. En cours.
1.3.1 Augmenter le nombre d'alliances de l'APECA avec des partenaires dont les objectifs en matière de développement durable sont communs à compter de maintenant.	• Le nombre de nouvelles alliances établies. • Le nombre de comités interministériels et intergouvernementaux sur l'environnement auxquels l'APECA participe.	En cours.

But 2 - Instituer un exemple dans la gestion environnementale des activités de l'APECA.

Objectifs de la SDD II	Mesures de rendement	Progrès accomplis
2.1.1 100 % des employés et des contractuels sont conscients du développement durable et du rôle que joue l'APECA à cet égard, d'ici décembre 2003 (90 % d'ici décembre 2002).	• Le nombre et le pourcentage d'employés permanents et contractuels qui ont reçu la formation générale de sensibilisation/ ont assisté à une séance d'information/ont été renseignés. • Le nombre et le pourcentage d'employés permanents et contractuels qui connaissent le développement durable et le rôle de l'APECA pour l'atteinte du but fixé en matière de développement durable.	Accompli. Prestation de séances d'information. Renseignements supplémentaires envoyés par courriel et affichés sur l'intranet.
2.1.2 100 % des employés et des contractuels de l'APECA sont informés de la façon dont ils peuvent contribuer au développement durable, d'ici décembre 2002.	• Le nombre et le pourcentage d'employés permanents et contractuels qui savent comment ils peuvent contribuer au développement durable à l'APECA.	Partiellement accompli. En cours.
2.1.3 Tous les responsables/gestionnaires de programmes comprennent les exigences de la LCEE, d'ici décembre 2002 (75 % d'ici décembre 2001).	• Le pourcentage d'agents/gestionnaires de programmes qui ont reçu la formation liée à la LCEE. • Le pourcentage d'agents de programmes qui comprennent les exigences de base de la LCEE.	Accompli. En cours.
2.1.4 Le Comité de direction est informé au moins annuellement sur l'état de la mise en oeuvre de la SDD de l'APECA.	• La confirmation des séances d'information sur la SDD de l'APECA fournies aux membres du Comité de direction.	Accompli. En cours.
2.1.5 100 % des responsables/gestionnaires de programmes peuvent fournir aux clients de l'information sur l'éco-efficacité, d'ici décembre 2001.	• Le nombre et le pourcentage d'agents/ gestionnaires de programmes qui peuvent renseigner les clients sur l'éco-efficience.	Partiellement accompli. Une séance de formation a déjà été offerte et l'information est maintenant accessible sur l'intranet.
2.2.1 Réduire la consommation de papier par personne, de 5 % d'ici janvier 2002, par rapport aux niveaux de 1998 et maintenir ce niveau pour le reste de la période visée par la SDD.	• Le pourcentage de réduction de la consommation de papier par personne.	En raison du nombre accru d'activités et d'exigences liées aux programmes, l'objectif en matière de réduction de la consommation de papier n'a pas été atteint. Les documents sont maintenant imprimés et photocopiés au recto et au verso. Le papier est également recyclé.
2.2.2 Les cinq bureaux régionaux répondent aux normes d'acceptation de la qualité de l'air, d'ici décembre 2003.	• La confirmation que les tests ont été exécutés. • Les résultats de l'étude sur la qualité de l'air.	Partiellement accompli. Des tests sur la qualité de l'air ont été effectués dans différents endroits dans toutes les régions. Partiellement accompli. Des tests sur la qualité de l'air ont été effectués dans différents endroits dans toutes les régions.

But 2 - Instituer un exemple dans la gestion environnementale des activités de l'APECA.

Objectifs de la SDD II	Mesures de rendement	Progrès accomplis
2.2.3 50 % de tout le papier ordinaire acheté aura un contenu de matières recyclées d'au moins 50 %, d'ici décembre 2003.	• Le pourcentage de papier ordinaire acheté ayant un contenu de matières recyclées de 50 %.	100% de tout le papier ordinaire acheté contient au moins 30 % de matières recyclées, conformément aux normes de l'industrie.
2.2.4 100 % des formulaires et des enveloppes de l'APECA qui sont achetés sont imprimés sur du papier contenant au moins 50 % de matières recyclées, d'ici 2003.	• Le nombre et le pourcentage de formulaires et d'enveloppes qui sont imprimés sur du papier contenant 50 % de matières recyclées.	100% de tout le papier ordinaire acheté contient au moins 30 % de matières recyclées, conformément aux normes de l'industrie.
2.2.5 100 % des documents de diffusion de l'APECA sont disponibles sur Internet, d'ici décembre 2001.	• Le nombre et le pourcentage de documents de diffusion affichés sur Internet.	Accompli. En cours.

Partie IV

Consultations

Comme il a été précisé dans le ***Guide de l'écogouvernement***, le développement durable est une responsabilité partagée qui nécessite la participation du gouvernement fédéral, des gouvernements provinciaux, des peuples autochtones et des intervenants ministériels. La collecte d'information auprès des intervenants intéressés à voir le gouvernement fédéral s'investir dans le développement durable représente un élément essentiel de l'élaboration d'une stratégie de développement durable (SDD).

Consultations externes

L'APECA, de concert avec plusieurs autres ministères fédéraux, a mené des consultations auprès d'intervenants externes du Canada atlantique. Par cet effort de collaboration – le premier du genre à l'échelon fédéral dans le domaine du développement durable – l'APECA a dirigé une initiative réunissant quatre autres ministères fédéraux et effectué une série de consultations coordonnées auprès de Canadiens de la région de l'Atlantique. Les quatre ministères en cause étaient Environnement Canada (EC), Industrie Canada (IC), Ressources naturelles Canada (RNCan) et Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC). La participation des autres ministères fédéraux à ces consultations visait à assurer un certain niveau de collaboration et de communication au moment d'aborder les enjeux et les objectifs qui touchent souvent plus d'un ministère.

Un total de 109 intervenants provenant de l'industrie, du milieu universitaire et d'organismes non gouvernementaux ont participé aux consultations qui ont été tenues dans chacune des quatre provinces de l'Atlantique au cours de la première semaine du mois de mai 2003. Les thèmes « Bâtir des communautés saines et durables » et « Promouvoir des économies novatrices » ont été retenus comme les points d'intérêt des consultations. Les points de vue exprimés par les participants durant les discussions qui portaient sur ces thèmes ont été consignés, ce qui a permis de cerner les problèmes et les enjeux auxquels sont confrontés les Canadiens de la région de l'Atlantique en ce qui a trait au développement durable. Les participants ont établi 11 priorités parmi ces deux thèmes et les renseignements recueillis ont permis de structurer les engagements contenus dans la présente SDD. Les priorités suivantes ont été établies :

1. Définition de la collectivité durable
2. Éducation
3. Recrutement et maintien d'une main-d'œuvre qualifiée
4. Amélioration de l'infrastructure
5. Promotion de la recherche et du développement
6. Habilitation des collectivités
7. Amélioration de l'image de marque du Canada atlantique
8. Promotion des possibilités d'interaction entre les gouvernements et de création de partenariats
9. Établissement de mesures d'encouragement pour des « choix durables »
10. Amélioration de la réflexion à long terme dans la gestion économique
11. Utilisation des pratiques exemplaires

Même s'il est évident que bon nombre des observations et commentaires recueillis durant les consultations externes portaient sur le mandat de l'APECA ou sur l'ensemble de ses activités d'orientation ou de ses programmes, l'Agence ne peut pas répondre à tout, seule. Il importait plutôt de saisir les aspects des onze priorités qui correspondent au mandat de l'APECA et qui englobent les trois facettes du développement

durable – soit les volets économique, social et environnemental. Tous les commentaires, même ceux qui n'ont pas engendré de modifications à la nouvelle SDD, ont toutefois été acheminés aux membres du personnel concernés de l'APECA.

Consultations internes

L'étape suivante de l'élaboration de la SDD III consistait à consulter le personnel de l'APECA afin de déterminer comment l'Agence doit aborder les questions liées au développement durable qui s'inscrivent dans son mandat, tout en prenant en considération les priorités proposées et les préoccupations mentionnées par les intervenants lors des consultations externes. Afin d'aider le personnel à mener à bien cet exercice, l'APECA a préparé un document d'orientation décrivant les exigences ayant trait à la SDD III et contenant des commentaires tirés des consultations externes. Les suggestions faites par les régions et les secteurs stratégiques portaient sur des cibles, des actions, des mesures de rendement et des objectifs précis. Ces éléments sont présentés à la Partie VI de la présente SDD.

Partie V

Analyse des enjeux

Le développement durable est à la fois influencé et caractérisé par de complexes pressions sociales, économiques et environnementales. Les interactions et les interdépendances souvent très marquées qui existent entre ces pressions devront être prises en compte au moment de la prise des décisions qui auront une incidence sur le mieux-être des Canadiens de l'Atlantique et sur leur environnement actuel et futur. Grâce à cette SDD, l'APECA a donc un rôle à jouer dans la planification et l'exécution des mesures qui appuient ces décisions, et des activités qui s'ensuivront.

Pressions sociales

Face à des possibilités économiques limitées, de nombreuses régions du Canada atlantique doivent relever des défis sociaux lorsqu'elles encouragent à la fois les collectivités à améliorer et à maintenir le mieux-être de leurs résidents, tout en respectant les objectifs en matière d'emploi et de santé de l'écosystème. Ces défis ne doivent toutefois pas être relevés de façon à ce que les fardeaux sociaux, économiques et environnementaux handicapent les générations actuelles et futures. Les collectivités du Canada atlantique doivent donc faire preuve de créativité pour développer des approches, des partenariats et des outils qui apporteront une solution efficace à leurs problèmes sociaux tout en respectant la qualité de l'air et de l'eau, en assurant l'approvisionnement énergétique, des soins de santé adéquats, ainsi que des moyens de transport et des logements abordables et en favorisant les possibilités d'emploi.

Pressions économiques

En 2002, le gouvernement a lancé la Stratégie d'innovation du Canada. Cette stratégie met l'accent sur les défis que pose la capitalisation de la base de connaissances et insiste sur l'importance d'élargir le bassin de personnel qualifié et de renforcer la capacité nécessaire pour encourager l'entrepreneurship. Ces défis sont directement liés aux aspirations économiques des Canadiens de l'Atlantique – et ils doivent donc être relevés pour que des progrès significatifs vers le développement durable puissent être réalisés dans la région.

La promotion de la croissance économique au Canada atlantique doit être faite en tenant compte de facteurs externes parfois changeants, tels que :

- les effets et les pressions générés par une économie globale de plus en plus complexe;
- l'exode de la main-d'œuvre qualifiée et la difficulté à attirer des travailleurs hautement spécialisés;
- la valeur accrue du dollar, laquelle a une incidence négative sur les exportations;
- les pressions liées à la mise en oeuvre du protocole de Kyoto.

Pressions environnementales

Le Canada atlantique fait face à un certain nombre d'enjeux environnementaux (dans le sens biophysique) qui constituent une menace, mais aussi une occasion pour la région, dans les efforts qu'elle déploie pour atteindre l'objectif du développement durable. L'efficacité de la gestion de ces enjeux est directement liée au mieux-être social et économique, présent et à long terme, de la région. Ces enjeux représentent entre autres des problèmes pressants, tels que la pollution de l'eau (ex. les eaux usées non traitées, la contamination de l'eau souterraine), l'épuisement des ressources (ex. l'appauvrissement des stocks de poisson, la diminution du bois de coupe disponible) et la dévastation des terres (ex. l'érosion du sol, les déversements de substances toxiques).

En outre, la menace que posent ces problèmes environnementaux remet en cause la viabilité à long terme de certaines collectivités. Il incombe donc à l'APECA de définir le rôle qu'elle doit assumer dans la mitigation de cette menace et de reconnaître, dans la présente SDD, les liens directs qui existent entre le mieux-être socio-économique et un environnement sain. Les moyens auxquels l'APECA peut avoir recours pour aborder ces problèmes (décrits à la Partie VI) sont :

- des priorités stratégiques et l'influence que celles-ci exercent sur les clients et les autres parties intéressées;
- la gestion de ses activités internes.

Les changements climatiques et leurs répercussions sur la région de l'Atlantique et sur l'ensemble du pays inquiètent également l'APECA. Le Canada est responsable de 2 à 3 % des émissions de gaz à effet de serre (GES) dans le monde et des études ont révélé que les changements climatiques auront une incidence significative sur les secteurs des pêches, de la forêt et de l'agriculture du pays, et que le réchauffement des températures se traduira par une baisse du niveau d'eau dans les lacs et les réservoirs et qu'il occasionnera des sécheresses et de graves changements météorologiques. Le 17 décembre 2002, le gouvernement du Canada a annoncé la ratification du Protocole de Kyoto à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Le Canada s'est engagé à réduire, d'ici 2012, ses émissions de gaz à effet de serre à 6 % sous les niveaux de 1990.

À l'échelle internationale, l'expertise en matière d'adaptation est nécessaire pour compléter les efforts déjà déployés dans le but d'atténuer les changements climatiques en réduisant les émissions de gaz à effet de serre. Dans le domaine du développement international, la demande en expertise en matière d'adaptation est considérable et les possibilités d'exportation croissent rapidement.

L'APECA est membre d'un partenariat sur les changements climatiques, piloté par le secteur privé, qui a été lancé à Halifax, en Nouvelle-Écosse, au mois de novembre 2001. ClimAdapt, qui regroupe sept entreprises du secteur privé dans le domaine de l'environnement, des associations non gouvernementales et trois paliers de gouvernement, a été créée dans le but d'intégrer un cadre de gestion sur l'adaptation aux changements climatiques dans les évaluations gouvernementales des incidences environnementales et des méthodes municipales de gestion du risque, au Canada et à l'étranger. Le projet appuie la stratégie énergétique de la Nouvelle-Écosse et les efforts déployés par les premiers ministres des provinces de l'Est et les gouverneurs des états de la Nouvelle-Angleterre en ce qui a trait aux changements climatiques. ClimAdapt offre de l'expertise interdisciplinaire dans le domaine de la surveillance du littoral, des évaluations environnementales, de la géomatique, de la gestion des déchets solides et des eaux usées, etc.

Politiques et programmes de l'APECA

Depuis sa création, l'APECA a investi dans des milliers de petites et moyennes entreprises (PME) et d'organismes dans l'ensemble de la région de l'Atlantique. Le Fonds d'innovation de l'Atlantique est l'un des programmes de l'APECA les plus efficaces en termes de contribution à des projets portant sur la mitigation des changements climatiques et sur le secteur de l'environnement. Tel que mentionné précédemment, lors de la deuxième ronde du Fonds d'innovation de l'Atlantique (FIA), l'Agence a autorisé des contributions s'élevant à 9,7 millions de dollars pour des projets dans ce secteur totalisant 26,1 millions de dollars. Au total, l'APECA a approuvé le versement de contributions de 39,6 millions de dollars, directes ou indirectes, par le FIA dans des projets liés au secteur de l'environnement ou comportant un élément environnemental totalisant 82,4 millions de dollars.

En même temps, l'APECA a offert de l'information, des conseils et des services de counselling aux entrepreneurs actuels et potentiels. Les entreprises que l'APECA soutient peuvent exploiter ou aider à conserver les ressources naturelles, produire de la pollution ou la réduire, modifier les paysages, ou changer la distribution ou la taille

ou la taille des populations végétales ou animales, tout en offrant à des groupes particuliers de personnes de l'emploi et des rendements sur les investissements. Grâce à son réseau étendu de partenaires des secteurs public et privé, l'APECA est bien équipée pour favoriser les changements de comportement et pour sensibiliser les PME des régions urbaines et rurales aux buts et objectifs de l'Agence en matière de développement durable. De par sa loi constituante, l'APECA a un rôle de défense des intérêts de la région et elle travaille étroitement avec d'autres ministères fédéraux et provinciaux et des organismes centraux pour veiller à ce que les politiques et les programmes à caractère économique tiennent compte des besoins et des priorités de la population du Canada atlantique. Ainsi, il y a le potentiel d'étendre l'influence de l'APECA au développement durable de la région de l'Atlantique par la communication d'information et/ou par des initiatives de financement ciblées. De plus, l'APECA est présente à plusieurs des principaux forums où son influence peut aider au choix de mesures visant à soutenir ses engagements en matière de développement durable.

Activités internes

Comparativement aux activités externes de l'APECA qui peuvent influencer le développement durable chez les PME de la région atlantique, les activités internes de l'APECA ont très peu d'effet sur l'environnement. Par exemple, comme il est indiqué dans la Partie III, l'APECA possède un parc de seulement 19 véhicules, dont trois fonctionnent avec du combustible de remplacement, et un effectif de 635 postes équivalents temps plein. L'impact principal des activités de l'APECA sur l'environnement se résume à la quantité de papier qu'elle utilise. Cependant, l'Agence peut inciter les demandeurs d'aide financière, ses clients, ainsi que les entreprises de la région à adopter des pratiques favorisant le développement durable en montrant l'exemple et en adoptant elle-même des pratiques respectueuses de l'environnement. À cette fin, l'APECA veillera à rendre ses bureaux encore plus éco-efficients, notamment en réduisant sa quantité de déchets et en favorisant le recyclage et les initiatives visant à économiser l'énergie. Ainsi, l'APECA a instauré une politique qui permettra de réduire la quantité d'énergie que consomment les ordinateurs utilisés par ses employés. Tous les ordinateurs seront programmés de façon à pouvoir bénéficier des fonctions d'économie d'énergie. Cette mesure devrait permettre de réduire de façon significative la consommation énergétique des ordinateurs en mode de veille. L'APECA profite également de toutes les occasions qu'elle a de travailler en étroite collaboration avec TPSGC afin de promouvoir l'utilisation de ressources et de matériaux recyclés dans les travaux de rénovation. Finalement, l'APECA va continuer à renseigner les membres de son personnel sur les efforts qu'elle déploie pour respecter les engagements en matière de développement durable contenus dans la présente stratégie et sur leur participation à cet égard.

Partie VI

Objectifs, cibles, actions et mesures de rendement

Les priorités, objectifs, cibles, actions et mesures de rendement inscrit dans la SDD III définissent l'orientation générale de ce que l'APECA souhaite réaliser grâce à sa stratégie triennale. Il ne fait nul doute que l'Agence doit étudier les enjeux sociaux, économiques et environnementaux en tenant compte de ses priorités stratégiques si elle souhaite apporter une contribution valable au développement durable dans la région de l'Atlantique. Dans la section qui suit sont présentés les priorités, ainsi que les objectifs, les cibles, les actions et les mesures de rendement qui s'y rattachent et qui permettront à l'APECA d'apporter cette contribution au cours des prochaines années.

SDD III – 2004-2006 de l'APECA
Résumé des objectifs, des cibles, des actions et des mesures de rendement

Priorité 1. Soutien aux entreprises

Objectifs	Cibles	Actions	Mesures de rendement
1.1 Travailler de concert avec le milieu universitaire et le secteur privé pour effectuer de la recherche et du développement (R.-D.) dans le secteur des industries de l'environnement, des nouvelles technologies, de l'innovation, etc., qui offrent de bonnes possibilités de commercialisation. Priorités stratégiques : Innovation.	1.1.1 L'APECA appuiera au moins dix projets de R.-D., d'innovation et de nouvelles technologies dans le domaine des industries de l'environnement; ces projets seront mis en œuvre au cours des trois prochaines années.	• Faire la promotion des projets auprès des universités, des collèges, des instituts, des associations et du secteur privé. • Travailler de concert avec le milieu universitaire et le secteur privé afin de cibler des secteurs stratégiques de croissance tels que l'océanologie, la biotechnologie, l'aquaculture, etc. • Au cours des trois prochaines années, l'APECA appuiera des initiatives de R.-D. dans le domaine de l'environnement (ex. développer des composés marins bioactifs et des processus d'extraction à partir des produits dérivés de la pêche et de l'aquaculture).	• Nombre de projets financés.
1.2 Appuyer les activités des associations d'industries de l'environnement. Priorités stratégiques : Accès aux capitaux et à l'information; politiques; défense des intérêts et coordination.	1.2.1 Financer au moins 20 projets ou initiatives qui soutiennent les industries de l'environnement par la voie de leurs associations.	• Travailler avec les associations des industries de l'environnement dans le but d'élaborer des initiatives qui soient compatibles avec les priorités stratégiques de l'APECA.	• Nombre de projets financés.

Priorité 1: Soutien aux entreprises

Objectifs	Cibles	Actions	Mesures de rendement
1.3 Contribuer au plan global du Canada concernant le changement climatique qui vise la réduction des émissions de gaz à effet de serre au pays. Priorités stratégiques : Accès aux capitaux et à l'information; politiques; défense des intérêts et coordination.	1.3.1 Au cours des trois prochaines années, travailler en collaboration avec d'autres ministères fédéraux afin de cibler les initiatives sur le changement climatique qui contribuent également au développement économique de la région; les parties se rencontreront au moins trois fois par année.	• Travailler avec les membres du portefeuille de l'industrie et d'autres ministères du gouvernement pour leur faire connaître les capacités et l'expertise des intervenants de la région de l'Atlantique en matière de changement climatique. • Élaborer un plan visant à cibler les projets de développement qui ont un aspect lié au changement climatique.	• Nombre de réunions tenues. • Plan élaboré.
1.4 Appuyer les entreprises et les associations commerciales de la région de l'Atlantique afin de renforcer les pratiques exemplaires en matière d'environnement. Priorités stratégiques : Commerce, tourisme et investissement.	1.4.1 Financer trois projets touristiques qui favorisent un environnement sain.	• Travailler de concert avec les associations de l'industrie touristique afin d'établir des secteurs de collaboration. • Travailler auprès de la clientèle touristique pour faire la promotion de l'écotourisme ou de produits environnementaux ou liés au DD.	• Nombre de projets financés.
1.5 Effectuer des investissements stratégiques dans les collectivités où le tourisme est durable en offrant de la formation et du perfectionnement sur le tourisme durable. Priorités stratégiques : Commerce, tourisme et investissement.	1.5.1 Au moins neuf collectivités doivent participer à l'atelier de formation intitulé « Comment devient-on une collectivité où le tourisme est durable », qui aura lieu à Bouctouche.	• Offrir de la formation en matière de DD aux collectivités par la présentation des concepts du DD, la détermination du potentiel local, l'élaboration d'une vision et des objectifs liés à la planification du développement d'une collectivité où le tourisme est durable et la réalisation de la transition entre la planification et la mise en oeuvre.	• Nombre de collectivités ayant participé à l'atelier de formation.
	1.5.2 Un suivi de consultation sera mené auprès de quinze collectivités ayant déjà participé ou participant présentement à l'atelier.	• Établir des exigences en matière de suivi. • Embaucher un consultant qui effectuera le travail de suivi.	• Nombre de collectivités auprès desquelles un suivi de consultation aura été fait.

Priorité 1. Soutien aux entreprises

Objectifs	Cibles	Actions	Mesures de rendement
	1.5.3 Inscription à un site Web à accès restreint de quinze collectivités ayant déjà participé ou participant présentement à l'atelier, sur lequel se tiendront chaque mois des groupes de discussion.	• Concevoir un site Web. • Établir les critères de participation et choisir les sujets de discussion.	• Site Web conçu. • Nombre de collectivités qui s'inscrivent et participent aux groupes de discussion.
	1.5.4 Vingt-sept dirigeants communautaires doivent suivre une séance de formation en ligne sur les volets avancés du tourisme durable.	• Établir des critères de participation aux séances de formation. • Créer un programme de cours en ligne.	• Critères et programme élaborés. • Taux de participation à la formation en ligne.
	1.5.5 Dans le cadre du PDE, consentir des fonds à l'Université de Moncton pour qu'elle accueille deux étudiants (un étudiant à temps plein et son coordonnateur) au programme de maîtrise en Études de l'environnement et que ces derniers effectuent des recherches et rédigent leurs mémoires sur le développement du tourisme durable.	• Choisir en collaboration avec l'université les étudiants et les coordonnateurs du programme.	• Cours de maîtrise terminés. • Études de cas affichées sur le site Web de l'APECA.
	1.5.6 Des gestionnaires de comptes établissent des liens avec neuf collectivités dans le but d'évaluer le niveau d'intégration des objectifs en matière de tourisme dans la planification du développement économique.	• Encourager les collectivités à participer à l'atelier de Bouctouche.	• Nombre de témoignages sur l'intégration des objectifs en matière de tourisme dans la planification du développement économique.

Priorité 1. Soutien aux entreprises

Objectifs	Cibles	Actions	Mesures de rendement
1.6 Faire la promotion du Canada atlantique en tant que chef de file des destinations de tourisme durable en améliorant la qualité des services et des installations touristiques et en les diversifiant. Priorités stratégiques : Commerce, tourisme et investissement.	1.6.1 Quarante installations d'aventures en plein air de la région de l'Atlantique exposées au leadership en matière de plein air, à la formation en tourisme d'aventure et au programme de développement des entreprises du Gros Morne Institute of Sustainable Tourism (GMIDT).	• Travailler avec la Commission canadienne du tourisme, Parcs Canada et les exploitants d'entreprise touristique participants: - Développer le contenu des programmes de leadership en matière de plein air, de formation en tourisme d'aventure et de développement des entreprises; - Établir des critères de participation pour les exploitants d'entreprise touristique.	• Nombre d'installations d'aventures en plein air exposées au programme.
	1.6.2 Quarante établissements d'hébergement[1], quarante entreprises de restauration et vingt attractions touristiques de marque de la région de l'Atlantique exposées au programme (techniques et pratiques) du GMIST en matière de tourisme durable.	• Développer le contenu du programme de techniques et de pratiques ayant trait au tourisme durable. • Établir des critères de participation pour les exploitants d'entreprise touristique.	• Nombre d'établissements d'hébergement, d'entreprises de restauration et d'attractions touristiques de marque ayant été exposés au programme.
	1.6.3 Vingt-cinq opérations de l'Atlantique (musées, parcs, attractions touristiques) exposées au programme basé sur l'expérience naturelle et culturelle.	• Développer le contenu du programme naturel et culturel. • Établir des critères de participation pour les exploitants d'entreprise touristique.	• Nombre d'opérations ayant été exposés au programme.
1.7 Travailler avec les industries du secteur de l'environnement dans le but d'accroître l'exportation de leurs produits et services. Priorités stratégiques : Commerce, tourisme et investissement.	1.7.1 Financer quatre projets dans le but d'accroître les exportations de technologies environnementales et énergétiques.	• Travailler avec les industries du secteur de l'environnement dans le but de cibler des projets qui permettront d'augmenter les exportations de technologies environnementales et énergétiques.	• Nombre de projets financés.

1 Les terrains de camping ne font pas partie des établissements d'hébergement.

Priorité 2. Soutien aux collectivités

Objectifs	Cibles	Actions	Mesures de rendement
2.1 Travailler de concert avec les groupes provinciaux, régionaux et locaux dans le but de faciliter le développement économique à l'échelon de la collectivité tout en tenant compte de l'environnement. Priorités stratégiques : Développement économique des collectivités.	2.1.1 Coordonner deux séances d'information pour les Corporations de développement commmunautaires (CBDC) du Canada atlantique.	• Établir un marché vertical en ligne dans le but d'assurer la diffusion et le partage de l'information. • Travailler avec Environnement Canada et les CBDC à la coordination d'une séance de formation de l'ACEE. • Coordonner la prestation d'au moins deux séances d'information, pendant une période de trois ans.	• Marché vertical établi. • Nombre de séances tenues et nombre de CBDC qui y participent.
	2.1.2 L'APECA fournira des outils et aidera les CBDC à offrir de l'information sur le DD aux petites entreprises (ex. guides, information sur les initiatives en matière de DD, sources de financement).	• Participer aux colloques et aux ateliers semestriels des CBDC dans le but de discuter des besoins en matière d'information et des outils disponibles. • Envoyer des courriels à intervalles réguliers pour mettre à jour l'information sur le DD, etc.	• Participation aux colloques et aux ateliers semestriels des CBDC. • Nombre de courriels envoyés.
	2.1.3 Faire connaître les concepts et les avantages du DD à au moins 80 % des Organismes régionaux de développement économique (ORDE).	• Préparer et distribuer du matériel aux ORDE pour leur faire connaître les concepts et les avantages du DD.	• Nombre d'ORDE ayant pris connaissance des concepts et des avantages du DD.
	2.1.4 Financer annuellement 25 projets faisant la promotion de l'écoefficacité[2], pendant une période de trois ans.	• Travailler avec les groupes communautaires afin de choisir les projets aptes à être financés.	• Nombre de projets financés.

2 Le World Business Council for Sustainable Development (WBCSD) définit l'écoefficacité comme une stratégie de gestion qui consiste à faire plus avec moins. En d'autres termes, il s'agit de créer des biens et services en optimisant l'utilisation des ressources et en réduisant les déchets et la pollution – c'est-à-dire minimiser les coûts et maximiser la valeur.

Priorité 2. Soutien aux collectivités

Objectifs	Cibles	Actions	Mesures de rendement
2.2 Contribuer à améliorer les services d'eau et d'égout grâce au Programme Infrastructures Canada. Priorités stratégiques : Accès aux capitaux et à l'information; développement économique des collectivités.	2.2.1 Financer 175 projets d'infrastructure de services d'eau et d'égout.	• Travailler en partenariat avec les gouvernements provinciaux, municipaux et d'autres organismes responsables de la mise en œuvre dans le but d'appuyer des projets portant sur les systèmes d'approvisionnement en eau, la distribution d'eau et les systèmes d'égout. • Élaborer et mettre en oeuvre des projets avec les gouvernements provinciaux et municipaux pour appuyer le réacheminement et l'élimination des déchets solides afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre et la pollution.	• Au moins 50 % des fonds versés par le Programme infrastructures Canada sont utilisés pour financer des projets « verts ». • Les systèmes d'au moins 175 collectivités sont améliorés grâce au Programme infrastructures Canada.

Priorité 3. Sensibilisation et renforcement des capacités

Objectifs	Cibles	Actions	Mesures de rendement
3.1 Collaborer avec des organismes des secteurs public et privé pour établir des buts et des objectifs en matière de DD qui cadrent avec le mandat de l'APECA. Priorités stratégiques : Toutes.	3.1.1 Continuer à travailler de concert avec les partenaires à au moins cinq nouvelles initiatives (ex. des services de développement de technologies environnementales au Canada atlantique).	• Travailler avec les partenaires à la réalisation d'objectifs communs en matière de DD.	• Nombre d'initiatives mises de l'avant.
3.2 Accroître le niveau de sensibilisation aux principes et aux pratiques du DD par des séances de formation en entrepreneurship et de perfectionnement de compétences s'adressant aux jeunes de l'Atlantique. Priorités stratégiques : Entrepreneurship et perfectionnement des compétences.	3.2.1 Élaborer et mettre en oeuvre au moins quatre projets s'adressant aux jeunes, qui établissent des liens entre le développement durable et l'entrepreneurship.	• Faire la promotion du DD auprès de la jeunesse et des jeunes entrepreneurs grâce à différents médias et produits promotionnels (ex. Manuel sur le développement durable et des capsules télévisées sur des jeunes entrepreneurs par exemple dans le segment « Me Inc. » de l'émission « Street Cents »). • Appuyer l'entrepreneurship et l'éducation chez les jeunes en leur proposant des programmes conçus pour eux.	• Nombre de projets financés.

Priorité 3. Sensibilisation et renforcement des capacités

Objectifs	Cibles	Actions	Mesures de rendement
3.3 Faire connaître aux entreprises et aux collectivités les programmes nationaux de protection de l'environnement qui leur sont offerts. Priorités stratégiques : Accès aux capitaux et à l'information.	3.3.1 Faire en sorte qu'au cours des trois prochaines années, les représentants des entreprises et des collectivités assistent à une des trois séances d'information sur les programmes nationaux d'aide et de financement existants en matière de protection de l'environnement et sur la manière d'y accéder.	• Inviter les ministères du gouvernement fédéral à présenter les programmes nationaux de protection de l'environnement à ces groupes.	• Nombre de séances offertes. • Nombre de participants.
3.4 Accroître les connaissances sur les impacts des changements climatiques et développer des façons efficaces et valables d'intégrer les considérations liées aux changements climatiques à la prise de décisions. Priorités stratégiques : Accès aux capitaux et à l'information; Politiques; défense des intérêts et coordination.	3.4.1 Financer trois des projets de ClimAdapt, un réseau dirigé par le secteur privé qui offre de l'expertise novatrice en matière d'adaptation aux changements climatiques au Canada et à l'étranger.	• Travailler à l'élaboration de trois projets avec les associations d'industries de l'environnement, ClimAdapt et les ministères des gouvernements provinciaux.	• Nombre de projets financés.
	3.4.2 Référer à ClimAdapt deux clients de l'APECA pour qu'il les aide à intégrer les considérations liées aux changements climatiques au processus décisionnel qui précède l'adoption d'un projet.	• Travailler en partenariat avec les gouvernements provinciaux, les administrations municipales et d'autres organismes responsables de la mise en oeuvre pour sélectionner des projets qui pourraient être supervisés par ClimAdapt.	• Nombre de dossiers acheminés.
	3.4.3 Financer cinq projets de R.-D. axés sur le changement climatique.	• Travailler avec des promoteurs de projets de R.-D. afin de signer des ententes de contribution.	• Nombre de projets financés et contrôlés.

Priorité 3. Sensibilisation et renforcement des capacités

Objectifs	Cibles	Actions	Mesures de rendement
	3.4.4 Sensibiliser les PME aux initiatives liées au changement climatique portant entre autres sur l'échange de droits d'émission, la prévention de la pollution et l'énergie de remplacement, en offrant au moins quatre séances d'information.	• Travailler avec les associations d'industries, les entreprises et les collectivités pour leur faire connaître les programmes nationaux sur les changements climatiques auxquelles elles ont accès.	• Nombre de séances offertes.
	3.4.5 Financer au moins un projet de recherche sur la politique portant sur les répercussions et les occasions que représentent les changements climatiques pour le secteur stratégique.	• Financer un projet et communiquer les résultats aux intervenants clés dans le but d'influencer la prise de décisions.	• Projet financé. • Résultats communiqués.
3.5 Travailler avec des partenaires et des intervenants pour offrir des séances d'information, des ateliers et des activités sur les avantages de l'écoefficacité dans les collectivités et les entreprises de la région de l'Atlantique. Priorités stratégiques : Accès aux capitaux et à l'information.	3.5.1 Faire connaître les avantages de l'écoefficacité aux PME de l'Atlantique.	• Financer le projet pilote du programme d'aide aux entreprises en matière d'écoefficacité de la Nouvelle-Écosse, qui oeuvrera auprès des PME pour déterminer les options et les occasions liées à la prévention de la pollution et à l'efficacité environnementale. • Siéger au comité directeur du Programme dans le but de donner des conseils sur les pratiques de gestion exemplaires et d'évaluer le rendement. • Orienter au moins dix clients de l'APECA vers le Programme d'examen de l'écoefficacité. • Offrir des ateliers dans le cadre de la Semaine des petites entreprises pour démontrer comment l'écoefficacité peut améliorer la viabilité d'une entreprise.	• Nombre de PME ayant participé aux ateliers.
3.6 Améliorer les compétences en gestion et en innovation ayant trait aux industries de l'environnement, à l'écoefficacité, ou aux deux. Priorités stratégiques : Entrepreneurship et perfectionnement des compétences.	3.6.1 Offrir aux PME de l'information qui mette en évidence les pratiques environnementales de pointe.	• Concevoir un guide sur le développement durable destiné aux PME, présenter des entrepreneurs exemplaires qui utilisent des pratiques environnementales de pointe; décrire le point de vue de l'APECA sur le commerce et le DD.	• Guide conçu. • Nombre de guides distribués.

Priorité 4. Instituer un exemple

Objectifs	Cibles	Actions	Mesures de rendement
4.1 Utiliser les ressources plus efficacement.	4.1.1 Maintenir la consommation de papier au niveau de 2002.	• Continuer à imprimer et à photocopier au recto et au verso, dans tous les bureaux de l'APECA.	• Tous les photocopieurs et les imprimantes ont des fonctions par défaut d'impression recto-verso.
	4.1.2 Utiliser du papier contenant 100 % de matières recyclées.	• Établir pour l'Agence une norme pour que le papier acheté contienne au moins 50 % de matières recyclées et 30 % de fibres post-consommation. • Présenter des rapports annuels au comité exécutif.	• Norme établie. • Statistiques sur les achats de papier fournies par la région et le bureau central.
	4.1.3 Réduire la quantité d'énergie consommée par les ordinateurs de l'Agence.	• Créer une politique favorisant la réduction de la consommation énergétique des ordinateurs utilisés par le personnel. • Le personnel technique mettra au point un processus grâce auquel le mode « Écran de veille » sera intégré par défaut dans tous les ordinateurs.	• Politique créée. • Mode par défaut installé.
	4.1.4 Augmenter d'au moins un le nombre de véhicules de l'Agence utilisant un carburant de remplacement, pour remplacer un véhicule à essence.	• Acheter au moins un véhicule utilisant un carburant de remplacement.	• Nombre de véhicules achetés.
4.2 Renforcer davantage l'intégration des considérations en matière de développement durable dans le processus décisionnel de l'Agence grâce à la formation du personnel et à des initiatives de sensibilisation.	4.2.1 Offrir des séances de formation et de sensibilisation à tous les employés de l'APECA et améliorer le format et le contenu de l'information affichée sur le site intranet de l'APECA ayant trait à la SDD.	• Mettre à jour le site intranet de l'APECA ayant trait à la SDD. • Offrir aux employés des séances d'information sur le DD et le climat et actualiser ces séances. • Élaborer et lancer une campagne de sensibilisation au DD auprès du personnel de l'APECA.	• Site Web mis à jour. • Séances de formation offertes. • Campagne lancée.

Annexe A

Profils des bureaux régionaux de l'APECA

Le vice-président de chaque bureau régional veille à l'exécution des programmes de l'Agence dans sa région, en s'alignant sur la mission et le mandat de l'Agence. L'APECA engage des partenariats. Le vice-président préside le conseil régional des hauts fonctionnaires fédéraux dans chacune des quatre provinces. Ces conseils permettent aux dirigeants des ministères, sociétés d'État et organismes fédéraux d'échanger de l'information.

Bureau de l'APECA en Nouvelle-Écosse

La province doit faire face à divers enjeux environnementaux, notamment le traitement des eaux usées dans les localités côtières, la réduction des stocks de poisson, les pluies acides, la déforestation et la qualité de l'eau. De nouvelles possibilités voient le jour dans le secteur des industries de l'environnement et dans celui de la promotion du développement durable auprès des entreprises et des collectivités.

Le bureau de l'APECA en Nouvelle-Écosse compte un effectif de 133 équivalents temps plein et participe activement à diverses mesures liées au développement durable dans la province. Un certain nombre de projets ont été appuyés dans le cadre du Programme de développement des entreprises, notamment :

- *Nova Scotia Environmental Industries Association (NSEIA)* – Cette association a reçu un financement sur deux ans pour son fonctionnement et ses activités supplémentaires.

- *Nova Scotia Environmental Industries Association (NSEIA), ClimAdapt* – Cet organisme a reçu un financement sur deux ans pour sa mise sur pied, son fonctionnement et ses activités supplémentaires. ClimAdapt a vu le jour en 2001, dans le cadre de la Nova Scotia Climate Change Adaptation Initiative, un réseau d'entreprises au sein de la NSEIA qui travaillent de concert avec le ministère de l'Environnement et du Travail de la Nouvelle-Écosse, la municipalité régionale d'Halifax et le Réseau canadien de recherche sur les impacts climatiques. Cette alliance avait comme objectif d'accroître les connaissances sur les incidences des changements climatiques et de proposer des moyens d'adaptation efficaces et appropriés. L'objectif commercial de ClimAdapt est de tirer profit de la nouvelle demande en services d'évaluation et de planification des changements climatiques, aussi connue comme « l'adaptation aux changements climatiques », qui existe présentement sur le marché mondial.

- Il a été convenu que le financement obtenu par la NSEIA permettra d'établir une base de données pour l'industrie.

- *Envirofax* – Ce projet visait la mise à niveau technique du mode de communication principal des industries de l'environnement et l'expansion de sa diffusion. Envirofax est publié chaque semaine en format bilingue et on peut le lire également dans le site Web de la NSEIA.

- *Centre d'éco-efficience* – Ce centre a reçu un financement sur deux ans pour son fonctionnement et ses activités supplémentaires. Le principal objectif de ce centre est d'aider les sociétés du parc industriel Burnside à accroître leur efficience sur les plans de l'environnement et de l'économie, notamment dans les domaines de la gestion des déchets et de l'utilisation de l'eau. Le centre offre un service indépendant et crédible aux PME et compte produire un guide qui sera distribué dans les parcs industriels du monde entier. Le fonctionnement du centre est également à l'étude, et ses services sont offerts sur le marché national et à l'étranger.

- *Centre d'éco-efficience. Programme d'aide aux entreprises en matière d'écoefficacité (projet pilote)* – Le centre a participé, à titre de partenaire financier, à la mise en œuvre d'un projet pilote d'un an qui vise à faciliter l'adoption par les PME de la Nouvelle-Écosse de pratiques écoefficientes, afin de réduire leurs indicences sur l'environnement et d'accroître leur rentabilité.

- Le bureau de l'APECA en Nouvelle-Écosse collabore avec le ministère provincial de l'Environnement et la NSEIA afin d'offrir l'occasion aux entreprises de l'industrie de l'environnement de la Nouvelle-Écosse de trouver des partenaires européens. Ce travail est réalisé grâce à un site Web pour le jumelage et à l'accueil de missions commerciales.

- *Projet de communautés durables* – Le bureau de l'APECA en Nouvelle-Écosse, sous la gouverne du Conseil des hauts fonctionnaires fédéraux, réalise ce projet en association avec les ministères fédéraux et provinciaux afin d'explorer les moyens de travailler efficacement ensemble et avec les collectivités pour appuyer les efforts locaux visant à promouvoir le développement durable. Ce projet est un plan novateur permettant aux gouvernements de s'attaquer d'une façon nouvelle, ensemble et avec les collectivités, aux enjeux environnementaux. Deux projets pilotes sont prévus pour l'instant dans la province.

Les buts du projet de communautés durables sont de coordonner et d'améliorer la prestation de services et l'exécution des programmes axés sur le citoyen dans tous les gouvernements, d'établir de nouveaux partenariats et de collaborer avec les citoyens locaux qui tentent d'assurer la vigueur et la durabilité de leurs communautés. Selon la vision et les priorités communes définies par les partenaires, le projet devrait permettre de réaliser des progrès mesurables en matière de qualité de vie, que ce soit un milieu plus propre, un niveau d'alphabétisation accru, une amélioration de la santé, une meilleure infrastructure, des rues plus sûres ou de nouvelles possibilités de bien gagner sa vie.

Bureau de l'APECA à Terre-Neuve-et-Labrador

Le bureau de l'APECA à Terre-Neuve-et-Labrador compte 121 employés à plein temps. Le bureau régional de St. John's accueille 102 personnes et partage des locaux avec 13 autres services fédéraux. Quant aux bureaux auxiliaires de Grand Bank, Clarenville, Gander, Grand Falls-Windsor, Corner Brook, Plum Point et Happy Valley-Goose Bay, ils occupent des locaux loués.

Grâce à ses programmes provinciaux, l'APECA appuie le développement durable dans divers secteurs :

- *Amélioration des infrastructures* – Implantation des technologies dans les collectivités rurales. L'APECA travaillera de concert avec ses partenaires à la planification et à la mise en oeuvre des améliorations qui seront apportées aux services de transmission à bande large dans les régions rurales de la province. Les écoles des collectivités rurales de Terre-Neuve-et-Labrador pourront ainsi avoir accès à des services Internet à bande large abordables.

- *Recherche et développement* – Grâce au Fonds d'innovation de l'Atlantique, l'APECA se joindra au milieu universitaire et au secteur privé afin de promouvoir l'innovation et de commercialiser les produits de la recherche. Cette mesure vise particulièrement les secteurs stratégiques de croissance, tels que l'océanologie, la biotechnologie, les pêches et l'aquaculture.

- *Renforcement des pouvoirs des collectivités* – Des mesures de soutien seront offertes aux collectivités concernées afin de les aider à s'adapter, à court terme, aux répercussions socioéconomiques de la fermeture de la pêche à la morue. Les collectivités devront cerner et développer des solutions de rechange dans le but de permettre un ajustement stratégique à long terme. Des partenariats avec des groupes provinciaux, régionaux et locaux faciliteront le développement économique à l'échelle des collectivités.

- *Soutien aux entreprises* – L'APECA œuvrera avec ses partenaires pour augmenter la croissance et la compétitivité des entreprises appartenant à des femmes à Terre-Neuve-et-Labrador. L'Agence offrira de l'aide en ce qui a trait au soutien et à l'expansion commerciale, ainsi que des services d'orientation, de counselling et de planification. L'Agence offrira également aux étudiants de niveau postsecondaire l'aide dont ils auront besoin pour développer des entreprises viables.

Bureau de l'APECA à l'Île-du-Prince-Édouard

Le bureau du tourisme et de l'APECA de l'Île-du-Prince-Édouard est situé à Charlottetown. En tout, le bureau compte un effectif de 65 équivalents temps plein. Un certain nombre d'enjeux importants touchent la région dans les domaines du développement du secteur bio-entreprise, de la culture, du mieux-être et des loisirs et du tourisme, notamment :

- *Développement du secteur bio-entreprise* – L'APECA apportera son soutien à la création d'un Institut de la santé et des sciences de la nutrition du CNRC. Cet institut, qui sera situé sur le campus de l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard, sera le centre nerveux d'un groupe bientôt reconnu à l'échelle internationale qui s'intéresse à la découverte, au développement et à la commercialisation de composés bioactifs de grande valeur pour la santé et la nutrition humaines et animales, qui proviennent de diverses bioressources renouvelables et qui respectent les concepts du développement durable. D'autres initiatives verront le jour ou seront soutenues afin de favoriser encore davantage le développement de ce secteur.

- *Culture* – L'APECA apportera son soutien financier à la mise en œuvre d'une stratégie de marketing provinciale pour célébrer le 400e anniversaire de l'arrivée des Français en Amérique du Nord. Dans le cadre de cet événement d'envergure historique, des activités seront organisées en 2004 dans au moins sept collectivités de l'Île-du-Prince-Édouard. Ce projet revêt une importance toute particulière car il invite les Francophones, tout comme les non-Francophones, à participer à des activités qui devraient avoir des répercussions durables sur les collectivités acadiennes et francophones de l'Î.-P.-É.

- *Mieux-être/Loisirs* – Dans le cadre du Programme infrastructures Canada, l'APECA est le principal organisme du gouvernement fédéral, avec de nombreux partenaires, à participer à la planification et à la mise en œuvre du Centre aquatique et de loisirs de Charlottetown. Le complexe, qui est évalué à près de 20 millions de dollars, comprendra des installations récréatives destinées au grand public, dont des piscines et des patinoires, ainsi qu'un centre de vie active pour les personnes âgées.

- *Tourisme* – L'APECA a de plus apporté son soutien financier à la réalisation d'une étude sur le développement d'un site historique dans la partie est de l'Île afin de commémorer le premier poste de commerce établi en 1740 par l'aventurier et marchand français, Jean Pierre Roma. Un autre projet éventuel pourrait porter sur la protection contre l'érosion des berges, l'établissement d'un répertoire de zones fragiles abritant des marais et des plantes rares, la conception d'un sentier d'interprétation de la nature et du patrimoine, ainsi que la construction d'installations sanitaires et d'un abri-cuisine.

L'APECA a également entrepris divers projets écologiques comme :

- la promotion de considérations écologiques auprès des membres du personnel et la sensibilisation de ces derniers;
- la promotion de l'impression et de la photocopie recto-verso;
- l'entretien trimestriel de tous les véhicules de la flotte;
- le tri du papier, du plastique, des canettes et du verre, ainsi que des déchets dans des contenants individuels;
- la mise en œuvre d'une politique d'approvisionnement écologique qui exige, lorsque la situation le permet, que les biens achetés contiennent des matières recyclées.

Annexe A

Bureau de l'APECA au Nouveau-Brunswick

Le bureau régional du Nouveau-Brunswick est situé à Fredericton et compte un effectif de 139 personnes; il jouit de l'appui de cinq bureaux de district répartis dans la province. La région continue de s'intéresser, à l'interne comme à l'externe, à différentes initiatives qui visent à augmenter le niveau de sensibilisation aux questions environnementales, ainsi qu'à intégrer des méthodes pertinentes à nos activités quotidiennes.

D'un point de vue interne, le bureau de l'APECA au Nouveau-Brunswick a été le premier bureau régional de l'Agence à acquérir un véhicule hybride fonctionnant à l'électricité et à l'essence. En plus de lui permettre de réaliser des économies d'énergie, ce véhicule a permis à l'Agence de démontrer publiquement son engagement en matière de développement durable. La région a également mis de l'avant un projet pilote qui vise à améliorer la gestion des documents grâce au développement d'un dossier client qui permettra de regrouper tous les renseignements courants à un seul endroit. Étant donné que le système actuel, selon lequel des copies du même document doivent être versées dans chacun des dossiers de projet d'un demandeur, ne sera plus nécessaire, de considérables quantités de papier devraient être économisées. Sur une autre question de structure interne, le bureau du Nouveau-Brunswick poursuit l'expansion de son réseau de bureaux de district afin d'assurer une présence dans les collectivités locales pour répondre aux besoins des PME. L'ouverture de bureaux de district à Bouctouche, Campbellton et Sussex a eu un avantage durable en favorisant la réduction des frais de déplacement, autant pour les clients que pour le personnel.

Le bureau de l'APECA continue de mettre ses programmes au service de nombreuses activités externes liées au développement durable dans divers secteurs dans la province, notamment :

- *Association des industries de l'environnement du Nouveau-Brunswick (AIENB)* – Pour poursuivre la mise en œuvre des recommandations contenues dans l'étude menée par Industrie Canada qui portait sur l'état de l'industrie de l'environnement au Canada atlantique, l'APECA a appuyé financièrement l'AIENB. Cette initiative a permis à l'Association de devenir autosuffisante puisqu'elle regroupe maintenant près de 170 membres, et elle a eu une influence favorable sur la création d'emplois à mesure que l'industrie s'est développée dans la province. La croissance de l'organisme favorisera l'utilisation de pratiques écologiques du fait que l'Association fera la promotion de ses services et fera de la sensibilisation. Le colloque national intitulé « *Climate Change and Sustainable Communities: Real Problems, Real solutions* » (Changement climatique et collectivités durables : Problèmes réels, véritables solutions) qui portait sur le transfert de connaissances scientifiques en matière de viabilité aux collectivités du Nouveau-Brunswick est une des principales activités à avoir été financées récemment.

- *Vérifications environnementales* – Le bureau de l'APECA au Nouveau-Brunswick a réalisé avec succès deux évaluations environnementales auprès de clients qui se sont portés volontaires et qui ont été choisis parce qu'ils présentent des possibilités élevées de gains financiers et d'avantages environnementaux. Les deux entreprises, qui sont maintenant rendues à la phase de la mise en œuvre, modifient présentement leurs activités pour qu'elles soient conformes aux recommandations contenues dans le rapport. Lorsque les économies seront quantifiées et rapportées officiellement, cette initiative sera utilisée comme outil de marketing pour démontrer les avantages d'adopter des pratiques écologiques et elle servira de plus à promouvoir ces pratiques auprès d'autres clients de l'APECA.

- *Fabrication sans gaspillage* – Une initiative visant à améliorer les compétences techniques au sein des PME de la province pour qu'elles soient plus efficaces et plus concurrentielles sur le marché international a récemment été mise de l'avant au Nouveau-Brunswick. Ce processus, appelé « fabrication sans gaspillage », requiert les services d'un consultant expert qui travaille en partenariat avec la direction et le personnel des entreprises dans le but d'accroître la productivité au niveau de la production (quantité/qualité), du contrôle de l'inventaire, de la réduction des déchets, de la planification et de la conception des installations, etc. En plus d'augmenter la viabilité des entreprises, on s'attend à ce que d'importants avantages durables

soient réalisés lorsque les PME réduiront leur quantité de déchets, leur consommation d'énergie et leurs émissions de gaz à effet de serre.

- *Développement durable* – L'APECA continue à utiliser ses programmes dans les différentes régions de la province pour appuyer diverses initiatives de développement économique qui favorisent la sensibilisation ou qui produisent des avantages directs en matière de développement durable. Ces projets regroupent toute une gamme d'activités dont entre autres de l'aide en vue d'améliorer l'infrastructure de base des services d'eau et d'égouts, le développement ou la mise à niveau de technologies, des processus permettant de réduire ou d'éliminer les émissions de gaz à effet de serre, le financement de colloques sur l'environnement, la production de produits ayant trait à l'énergie de remplacement, la création de produits à partir de déchets et des initiatives novatrices favorisant la réduction de la consommation d'énergie.

Le bureau de l'APECA a joué un rôle clé dans le financement de projets non commerciaux dans la province comme Aboriginal Heritage Gardens Inc., L'Atelier des Copains Ltée, Le Pays de la Sagouine, les Jardins Kingsbrae et l'Office de commercialisation des produits forestiers du Nord, ce qui démontre le soutien continu de l'Agence à l'égard du développement durable en milieu rural.

Société d'expansion du Cap-Breton (SECB)

La Société d'expansion du Cap-Breton (SECB) est une société d'État fédérale, dont les compétences s'étendent à toute l'île du Cap-Breton et à une partie de la Nouvelle-Écosse continentale, soit la ville de Mulgrave et ses environs. La Société doit veiller à promouvoir et à appuyer le financement et le développement de l'industrie dans la région, en assurant la création d'emplois en dehors de l'industrie houillère et en consolidant l'assise économique locale.

Outre ses propres programmes, la SECB assure l'exécution des programmes de développement économique de l'APECA dans l'île du Cap-Breton. Ces programmes comprennent le Programme de développement des entreprises et le programme Travaux d'infrastructure Canada - Nouvelle-Écosse. Le vice-président et le personnel de la SECB occupent les locaux du siège social, à Sydney, et la Société compte un bureau auxiliaire à Port Hawkesbury.

Annexe B

Acronymes

AIENB	Association des industries de l'environnement du Nouveau-Brunswick
APECA	Agence de promotion économique du Canada atlantique
BVG	Bureau du vérificateur général
CEDD	Commissaire à l'environnement et au développement durable
CBDC	Corporations de développement communautaires
CSEC	Centre de services aux entreprises du Canada
DD	Développement durable
EC	Environnement Canada
FIA	Fonds d'innovation de l'Atlantique
GES	Gaz à effet de serre
IC	Industrie Canada
LCEE	Loi canadienne sur l'évaluation environnementale
NEIA	Newfoundland and Labrador Environmental Industry Association
NSEIA	Nova Scotia Environmental Industries Association
ORDE	Organismes régionaux de développement économique
PDE	Programme de développement des entreprises
PICA	Partenariat pour l'investissement au Canada atlantique
PME	Petites et moyennes entreprises
RNCan	Ressources naturelles Canada
SDD	Stratégie de développement durable
SECB	Société d'expansion du Cap-Breton
TPSGC	Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
SDD	Stratégie de développement durable

Annexe C

Bibliographie

Agence de promotion économique du Canada atlantique. *Occasions de développement durable II, 2001-2003*. Moncton.

Agence de promotion économique du Canada atlantique. *Budget des dépenses de 2003-2004. Un rapport sur les plans et les priorités*. Moncton, 2003.

Conseils et Vérification Canada, 2003. *Consultations portant sur le développement durable au Canada atlantique*. Ottawa.

Gouvernement du Canada. Guide de l'écogouvernement, Ottawa, 1995. *(http://www.ec.gc.ca/grngvt/guide_f.html)*

Bureau du vérificateur général du Canada. *Loi sur le vérificateur général*. Ottawa, 1995.

Bureau du vérificateur général du Canada. *Rapport du commissaire à l'environnement et au développement durable*. Ottawa, 1998.

Bureau du vérificateur général du Canada. *Rapport du commissaire à l'environnement et au développement durable*. Ottawa, 1999.

Bureau du vérificateur général du Canada. *Avancer dans la voie du progrès. La deuxième génération de stratégies de développement durable*. Ottawa, 1999.

Commission mondiale sur l'environnement et le développement. *Notre avenir à tous*. Montréal, 1987.

Discours du Trône devant le Parlement du Canada. Septembre 2002.

Présentation du budget fédéral 2003 au Parlement du Canada. Février 2003.

Engagements du Canada au Sommet mondial sur le développement durable, Sommet de Johannesburg 2002.